

ECOLE DE MUSIQUE ET DANSE MAINE SAOSNOIS



Projet d'Établissement 2024–2030



INTRODUCTION	4-5
Démarche	
Méthodologie	
L'ENVIRONNEMENT TERRITORIAL.....	6-17
L'aménagement du territoire	
Les données socio-économiques	
Les services proposés aux habitants	
HISTOIRE DE L'EMD MISSIONS ET VALEURS	18-21
Historique des différents sites	
Missions de l'EMD	
Les valeurs de l'EMD	
ÉTAT DES LIEUX DE L'ÉTABLISSEMENT.....	22-23
Les équipes	
Les repères budgétaires	
Les usagers	

PLAN D'ACTION 2024-2030	24-46
Axe 1 : Une école active et stimulante	24-30
Faire évoluer les parcours	
Faire évoluer les approches pédagogiques	
Développer une coopération disciplinaire renforcée	
Favoriser l'ouverture vers des esthétiques nouvelles	
Axe 2 : Une école plus inclusive et solidaire	31-35
Accueillir tous les publics	
Aller à la rencontre de nouveaux publics	
Accompagner les projets amateurs sur le territoire	
Axe 3 : Une école citoyenne et actrice culturelle de son territoire.....	36-40
Partager les décisions avec les usagers	
L'Éducation Artistique et Culturelle comme fil conducteur	
Axe 4 : Une école conviviale et écoresponsable	41-46
Travailler le lien social avec le public	
Développer la convivialité et le vivre ensemble	
Porter une attention particulière au temps de l'élève	
Mettre en place des éco-gestes	
ANNEXES	47
Diagnostic de l'EMD 2023-2024	48-63
Sondage l'EMD et Vous ? (février/mars 2024).....	64-90

INTRODUCTION

Démarche

Pour mettre en œuvre son activité pour les 6 prochaines années, l'Ecole de Musique et de Danse a travaillé à un projet d'établissement qui pose les orientations territoriales, sociétales et pédagogiques.

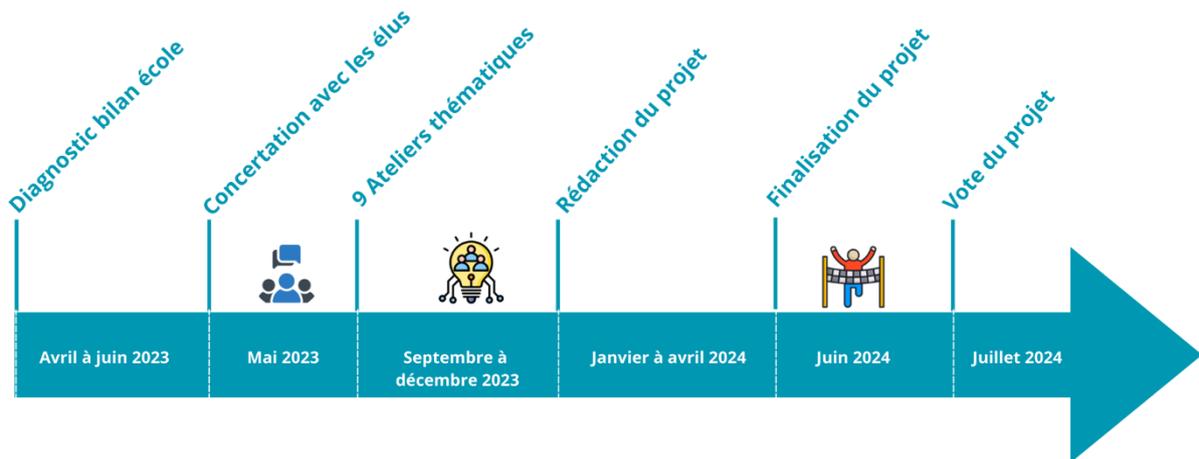
Le projet d'établissement est un document politique, qui décline des actions pédagogiques et artistiques ainsi que les actions menées en faveur du développement des pratiques chorégraphiques, musicales et théâtrales (...). C'est une feuille de route pour la période qu'il couvre. Point de repère pour l'évaluation des politiques culturelles en matière d'enseignement de la danse, de la musique et du théâtre, de développement de la pratique amateur et de l'éducation artistique (Extrait du SNOP Sept 2023).

L'écriture d'un projet d'établissement est donc un acte engageant pour l'établissement d'enseignement artistique. Il permet de définir un plan d'actions en s'appuyant sur des valeurs fortes inhérente au territoire Maine Saosnois : l'accessibilité pour tous, la qualité de l'offre, la proximité.

Méthodologie

Un processus fondé sur l'intelligence collective

- De Avril à Juin 2023, élaboration d'un diagnostic de l'école travail réalisé à partir des bilans des années précédentes (2020-2022).
- Mai 2023, les élus de la Commission culture puis le conseil d'établissement a travaillé sous forme d'intelligence collective (ateliers World Café) à la définition de 3 axes politiques qui encadreront le futur projet.
- De Septembre à Décembre 2023, l'équipe pédagogique et administrative s'est retrouvée autour d'ateliers d'intelligence collective. Il s'agissait d'apporter sa contribution autour de 9 thèmes identifiés par la direction. Ces ateliers riches en échange vont permettre au moment de la rédaction du projet d'établissement la prise en compte de tous les publics de l'établissement.
- De Janvier à Avril 2024, rédaction du projet avec des phases de collaboration avec l'ensemble de l'équipe.
- Mai Juin 2024 présentation du projet à la commission culture, au conseil d'établissement, vote en conseil communautaire.



L'ENVIRONNEMENT TERRITORIAL

L'aménagement du territoire

Le territoire Maine Saosnois est issu du regroupement de trois EPCI à savoir les Communautés de Communes Maine 301, du Saosnois et du Pays Marollais.

Il est situé en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR). C'est le territoire le plus vaste du département (610 km²).

Il se situe à l'ouest de la France, à 30 km du Mans, à 98 km de Chartres et à 150 km de Caen.

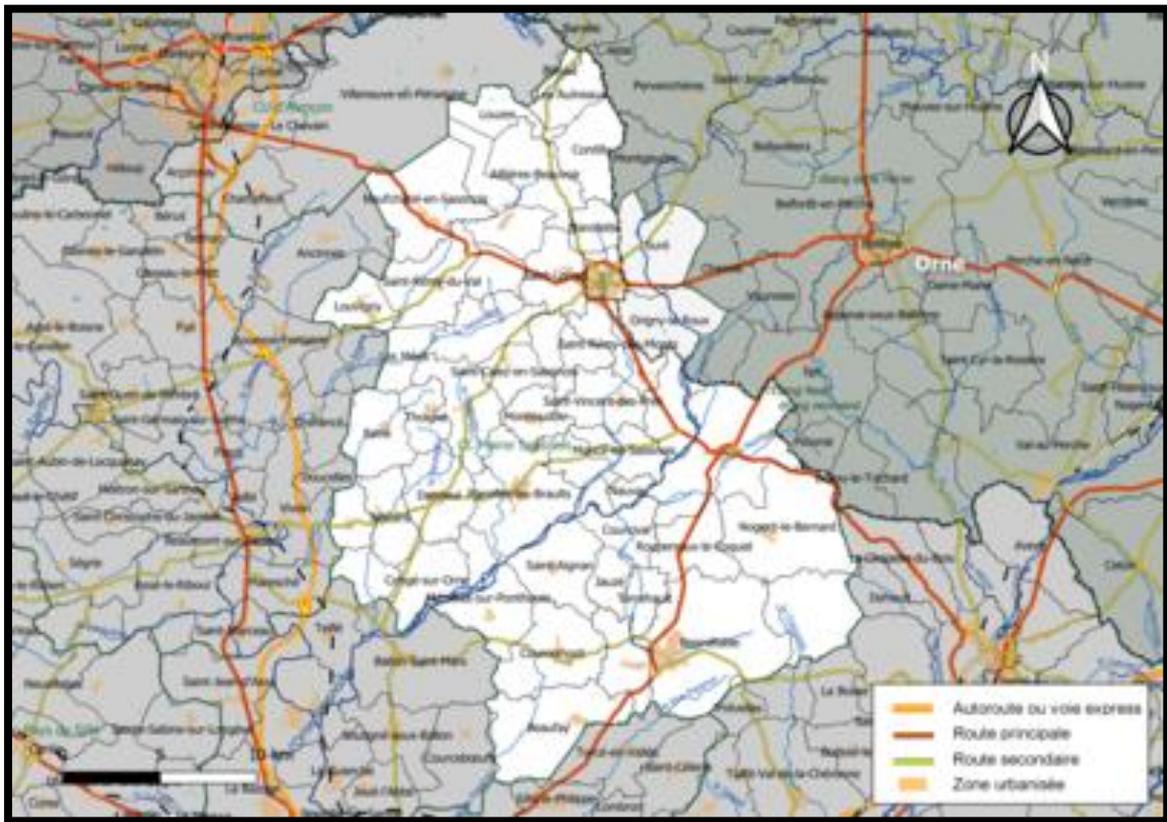
Il est également couvert par le Parc Naturel Régional de Normandie-Maine, au nord-ouest, et est bordé par le Parc Naturel Régional du Perche, au nord-est.

L'intercommunalité ainsi créée, regroupe 51 communes et 27 550 habitants et s'organise autour de 4 pôles principaux : Bonnétable, Mamers, Marolles-les-Braults et Saint-Cosme-en-Vairais avec des aires d'influence plus ou moins importantes et des circulations naturelles soit vers Alençon et Bellême, soit vers Le Mans.

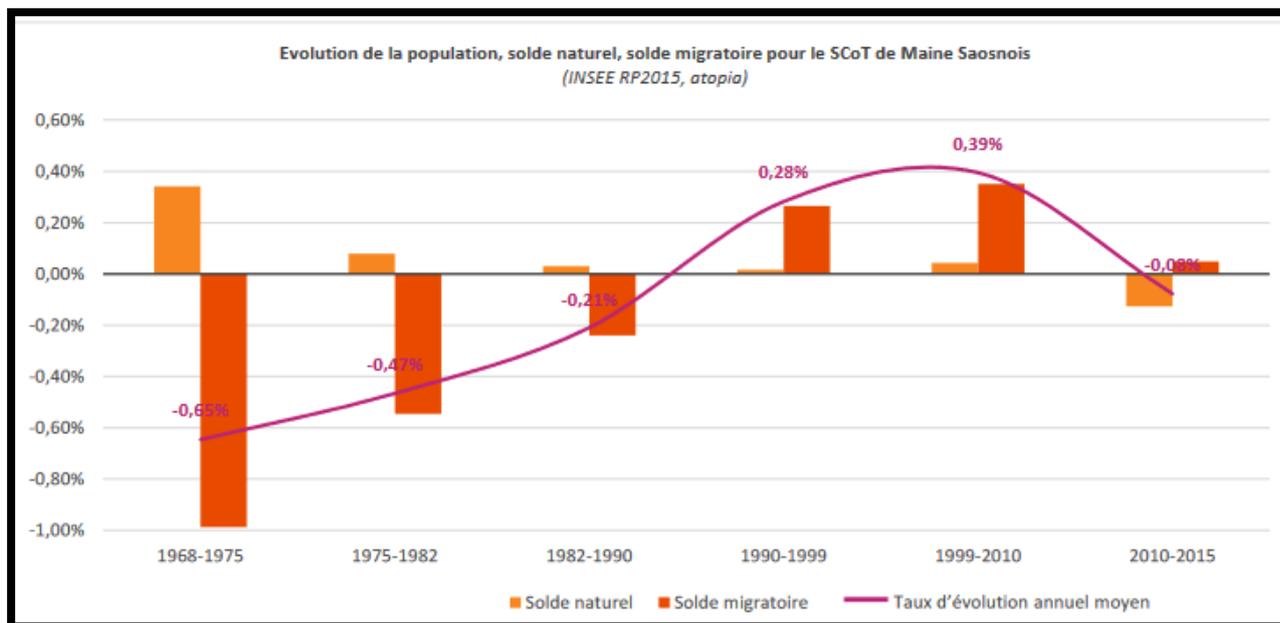
Trois bassins de vie sont identifiés, Bonnétable (11324 habitants), Mamers (14873 habitants), Marolles-les-Braults (4474 habitants).

4 villes du territoire Bonnétable, Mamers, Marolles-les-Braults et Saint-Cosme-en-Vairais bénéficient du dispositif « Petites Villes de Demain ». Ce dispositif vise à améliorer les conditions de vie des habitants dans les petites communes et les territoires alentour et accompagne financièrement les communes de moins de 20 000 habitants qui jouent un rôle de centralité sur leur territoire et ce jusqu'en 2026.

Sources : INSEE et ScOT



Les données socio-économiques

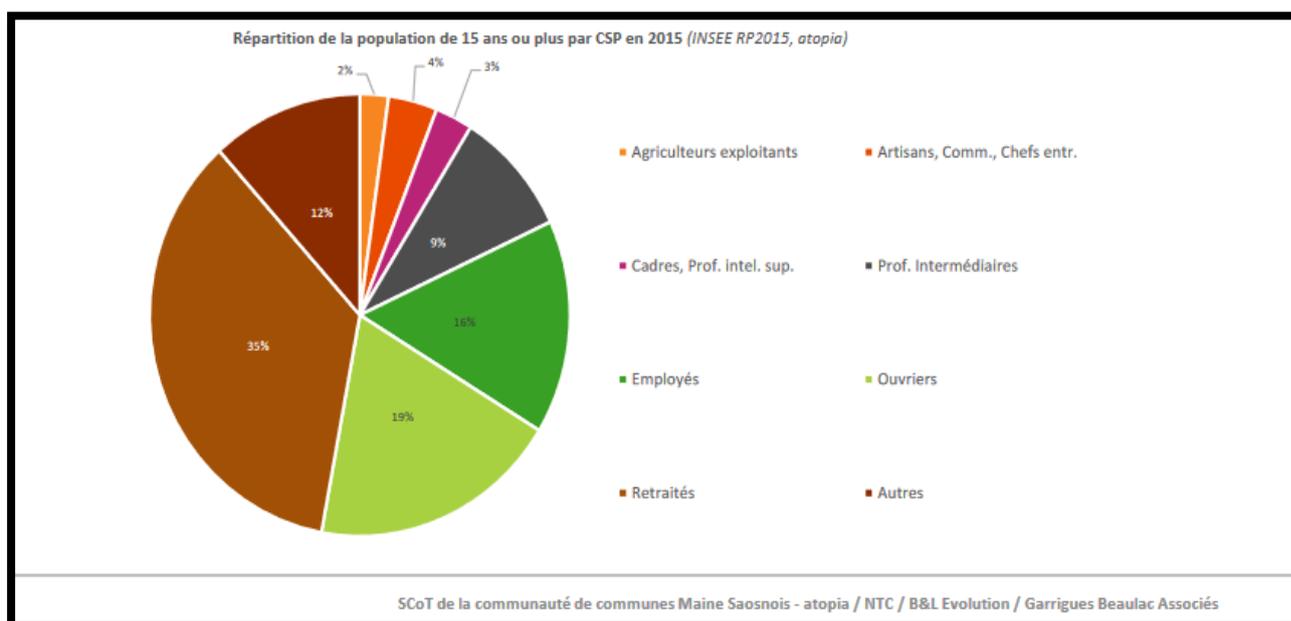


- Une population en baisse constante

A l'exception de Marolles-les-Braults (avec +0,83%/an), les 3 autres communes principales de Maine Saosnois voient leur population respective décliner (entre -0,08%/an à Saint-Cosme-en-Vairais et -0,63%/an à Mamers), et au contraire, au profit des communes qui les entourent et qui parfois entretiennent des continuités bâties avec elles (ex.Saint-Longis et Saint-Rémy-des-Monts avec Mamers).

Une population plutôt moins diplômée que sur les autres territoires de comparaison, avec une sur représentation des employés, des ouvriers et des retraités.

Sources : INSEE et ScOT



Les services proposés aux habitants

- Equipements et services commerciaux : une offre concentrée sur les 4 anciens chefs-lieux de cantons

Sur les 51 communes du territoire, 15 possèdent au moins 1 commerce de proximité, parmi lesquelles Bonnétable qui en compte 10 et Mamers 19.

Les autres communes et notamment la partie centrale du territoire ne possèdent pas de commerce de proximité, posant ainsi l'accès aux personnes sans véhicule et de la mobilité en général.

4 supermarchés sont présents sur le territoire.

Les équipements et service de santé sont organisés en lien avec les pôles urbains voisins

Le territoire compte 14 médecins généralistes concentrés dans les 4 communes les plus importantes. Il compte également 9 EHPAD dont 4 à Mamers.

L'établissement hospitalier Alençon-Mamers est composé de deux sites. Sur le site de Mamers existent l'hôpital, l'unité de soins longue durée, la maison de retraite et le foyer occupationnel.

Une organisation en Communauté hospitalière de Territoire avec les territoires voisins permet d'assurer une meilleure offre de santé dans le territoire rural. Les communes du sud du territoire sont cependant plus proches du Mans ou de la Ferté Bernard.

Enfin il existe 6 maisons de santé pluridisciplinaires sur le territoire.

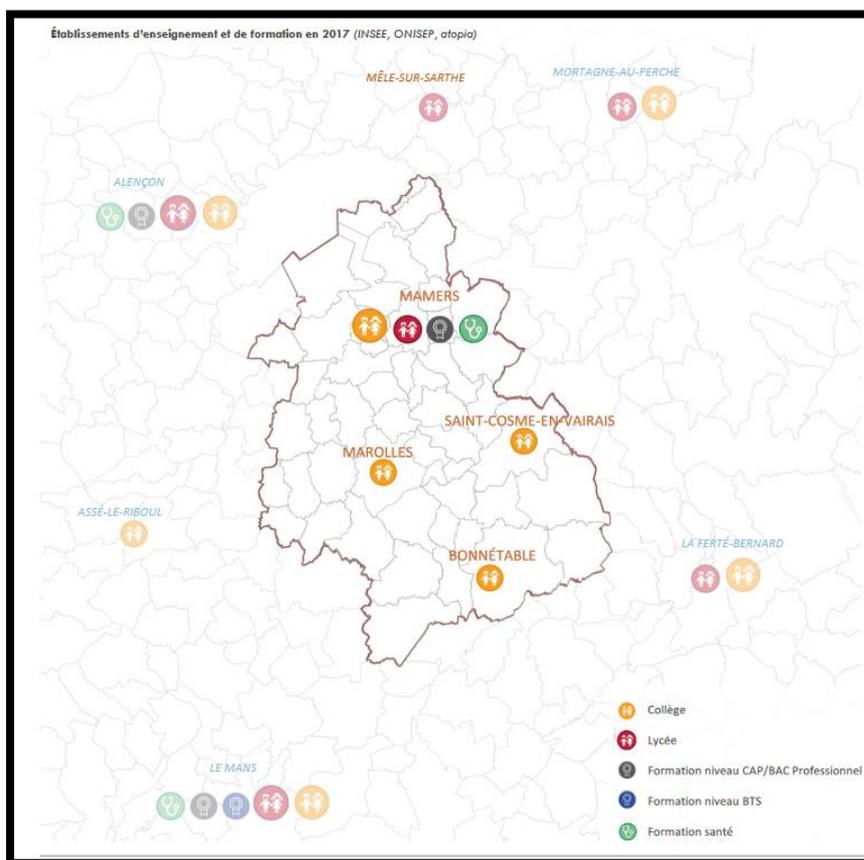
- Enseignement et formation : une offre jusqu'au lycée

Sur le territoire on compte 23 écoles primaires. 17 écoles élémentaires et 6 écoles maternelles.

5 collèges sont répartis sur l'ensemble de la communauté de communes : 1 à Bonnétable, 2 à Mamers, 1 à Marolles-les-Braults 1 à Saint-Cosme-en-Vairais.

Mamers dispose d'un lycée général et technologique.

Aucune offre supérieure au BAC n'est disponible sur le territoire. Les offres les plus proches se situent dans les lycées et les universités du Mans et d'Alençon.



Sources : INSEE ScOT et PCSES

- Enfance et jeunesse une structuration répartie sur le territoire

La petite enfance

La Communauté de commune est dotée d'un Relais Petite Enfance organisé sur trois sites : Mamers, Bonnétable et Marolles-les-Braults. Ce RPE est à la fois un lieu d'informations et d'orientation, d'échanges et de soutien pour les familles, enfin c'est un lieu de professionnalisation pour les Assistantes maternelles. Des ateliers et des animations y sont proposés régulièrement. Le RPE est également le lieu de permanences de professionnels à la disposition des familles et des habitants : Mission locale, PMI, CCAS, Planning familial, Assistante sociale, etc.

Il existe également 3 Multi-accueils, à Mamers, Bonnétable et Marolles-les-Braults.

Les Accueils de Loisirs

On compte 6 ALSH sur le territoire, 2 à Mamers (maternelle et élémentaire), 2 à Marolles-les-Braults, 1 à Saint-Cosme-en-Vairais et 1 à Bonnétable. Ces ALSH propose de nombreuses animations et des sorties adaptées aux enfants selon leur âge. Des activités sont développées pendant les vacances scolaires.

Les Espaces Jeunesse

Quatre Espaces jeunesse sont également répartis sur le territoire, à Mamers, Saint-Cosme-en-Vairais, Bonnétable et Marolles-les-Braults. Des propositions sont faites aux ados et jeunes adultes (11 à 25 ans) : ateliers de bricolage, animations culturelles et sportives, sorties, soirées conviviales, etc. Des propositions sont également faites pour les vacances scolaires.

Les centres sociaux

Deux centres sociaux sont ouverts : Mazagran à Bonnétable et C.A.S.C.A.D.E à Marolles-les-Braults. Ces lieux proposent de nombreuses animations, ateliers et sorties. Ce sont également des lieux de lien social, d'accompagnement des habitants et des familles. Des nombreuses permanences sont également proposées.



- Une offre culturelle intercommunale structurée

Depuis 2020, les différents services culturels intercommunaux sont réunis sous la direction du service Action culturelle marquant ainsi un renforcement du partenariat avec la saison culturelle intercommunale, la saison jeune publique et le réseau des médiathèques Le Lien.

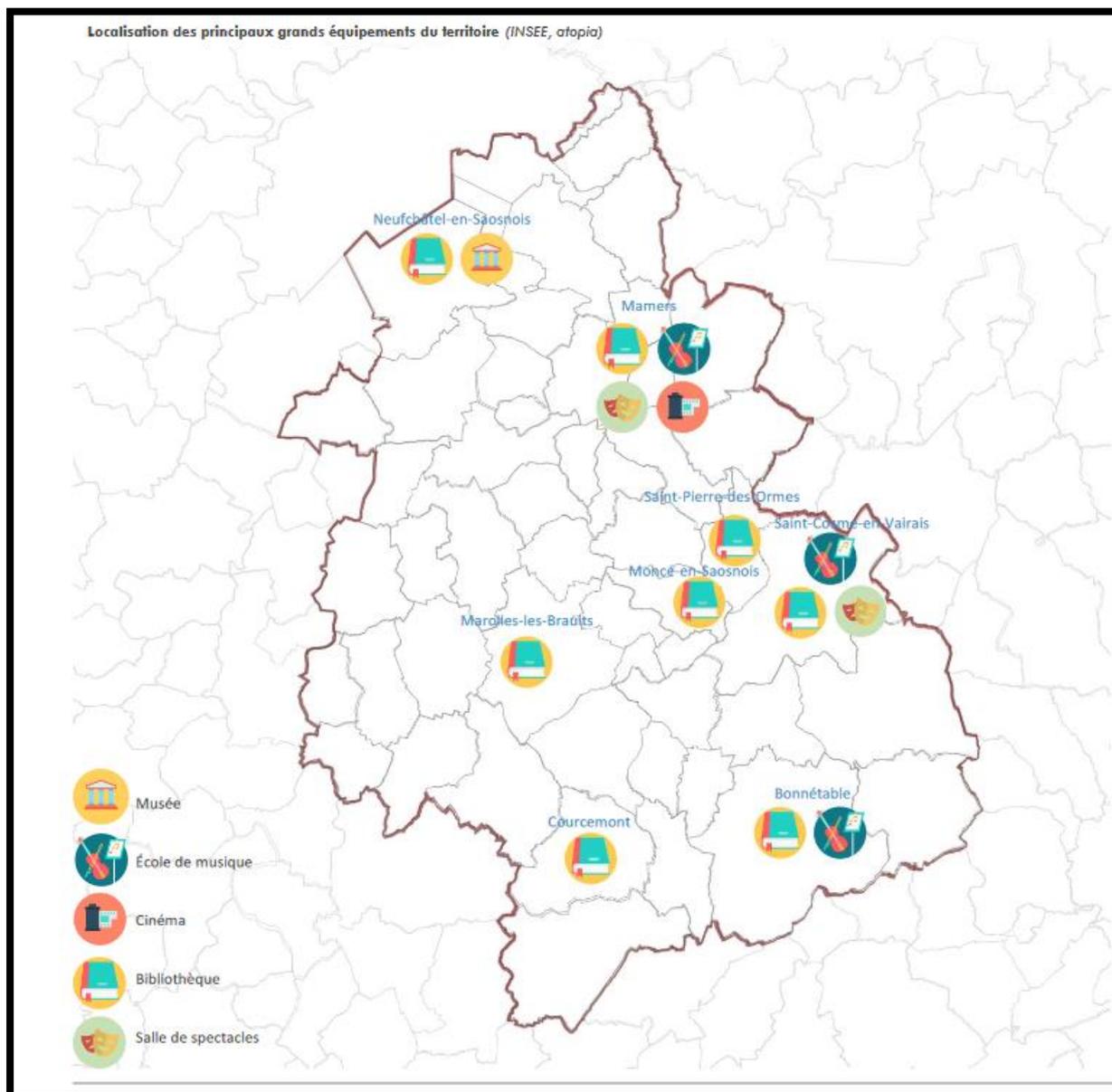
La saison culturelle : une saison culturelle de qualité est proposée aux habitants, qui propose des spectacles d'humour, de danse (Rencontres chorégraphiques), des concerts, etc. Les spectacles sont généralement proposés à Mamers (Espace Saugonna) et à Saint-Cosme-en-Vairais (Complexe culturel Atlantis).

Une saison jeune public avec une proposition de spectacles à destination des scolaires (de la maternelle au lycée) et en direction de la petite enfance. Des actions autour de l'éducation Artistique et Culturelle sont organisées en lien avec la programmation coordonnée par une médiatrice culturelle.

L'école intercommunale de musique et de danse : l'école de musique et de danse intercommunale propose l'enseignement de 16 instruments et plus d'une dizaine d'ensembles de pratique collective. L'enseignement de la danse classique, contemporaine et jazz est également proposé, dès l'âge de 4 ans. Les enseignements sont répartis sur 5 sites sur le territoire (Beaufay, Bonnétable, Marolles-les Braults, Mamers et Saint-Cosme-en-Vairais). Des spectacles, concerts et autres rencontres sont développés et inscrits dans une saison culturelle propre à l'EMD.

Le réseau de lecture publique intercommunal : la médiathèque Le Lien, organisée sur 7 communes : Beaufay, Bonnétable, Courcemont, Mamers, Marolles-les-Braults, Saint-Cosme-en-Vairais et Neufchâtel. L'inscription est unique pour l'ensemble des bibliothèques. L'accès à de nombreuses ressources et services permet aux habitants une offre de proximité.





- Une offre culturelle dans les communes et un tissu associatif culturel riche

Le cinéma Le Rex, situé au sein de l'espace Saugonna à Mamers est un cinéma très dynamique, géré par l'association Cinémamers. Une équipe d'une douzaine de bénévoles et de 5 salariés permet de faire vivre ce cinéma, classé Art et essai et disposant de 2 salles. Il est proposé une programmation de nouveautés grand public et de films plus exigeants, y compris des documentaires, ainsi que de nombreux temps forts thématiques : cycle Regard sur le monde rural, programmation jeunesse, festival « Mamers en Mars » (films européens), rencontres Ciné Vidéo de la Sarthe, English Movie Night, festival Coup d'parquet (films sur la danse), etc. Le Rex propose les dispositifs nationaux Ecole au Cinéma et Collège au Cinéma et l'on peut noter une politique tarifaire très attractive. Le cinéma est également très impliqué dans les réseaux, notamment le réseau départemental Graines d'images. Enfin il est partenaire de l'option Cinéma et Audiovisuel du Lycée Perseigne.

Les musées : 2 espaces muséographiques sont situés sur le territoire, le Musée du Sabot et des Métiers d'Antan à Neufchâtel-en-Saosnois et la Maison du Chanvre et de la Ruralité à Saint Rémy-du-Val.

Les associations : la vie associative est riche sur le territoire intercommunal. On note de nombreuses associations culturelles, notamment en lien avec le cinéma, la photographie, les arts plastiques, la danse et le théâtre. De nombreuses associations traitent également des sujets patrimoniaux et de l'écologie.

Les Harmonies : 2 harmonies existent sur le territoire. Depuis 1926 à Saint Vincent des Près et depuis 1898 à Beaufay. Ces deux harmonies participent à différentes manifestations : concert, défilés et cérémonies.

L'ensemble instrumental issu de l'association « Anim'music » de Marolles-les-Braults existe depuis 2018 (elle existait auparavant avec l'école de musique du Pays Marollais).

- Des espaces de diffusion sur le territoire

L'espace Saugonna à Mamers : qui dispose de 2 salles de cinéma et d'une grande salle polyvalente de 300 m2 permettant d'une jauge de près de 494 personnes en gradins, 1400 spectateurs debout.

Le théâtre municipal de Mamers : théâtre à l'italienne dans le centre de Mamers, qui permet d'accueillir environ 300 spectateurs.

Le complexe culturel Atlantis à St Cosme dans lequel se trouve une salle qui peut accueillir 200 personnes en gradins et 400 debout.



La salle polyvalente Jean de la Fontaine à Marolles-les-Braults pouvant accueillir 184 personnes en gradins

La salle des Fêtes Mélusine à Bonnétable comprenant 1 salle de cinéma et une salle polyvalente.



Si ces équipements sont principalement à portée locale, les plus importants d'entre eux sont utilisés pour des manifestations culturelles au rayonnement départemental sinon régional, dont notamment :

- Le festival de cinéma « Mamers en Mars »,
- Le festival de théâtre amateur de Saint-Cosme-en-Vairais, ainsi que Mamers en Scène à Mamers
- Le festival Le Son des cuivres, Festi Rock et Coup d'parquet à Mamers, le Festival la bonn' Zik à Bonnétable.



Histoire de l'EMD missions et valeurs

- Historique des différents sites
- Missions de l'EMD
- Les valeurs de l'EMD

L'EMD à l'échelle du territoire Maine Saosnois



Historique des différents sites

En 2011 transfert de l'école municipale de Mamers et association de Saint-Cosme-en-Vairais pour devenir l'Ecole de Musique et Danse du Saosnois.

En 2011 l'école associative de Bonnétable devient école de musique intercommunale Bonnétable/Beaufay.

En 2017, suite à la fusion des Communautés de Communes du Saosnois, Maine 301 et du Pays Marollais, les écoles de musique ont été regroupées en une seule école de Musique et de Danse Maine Saosnois.

En 2018, l'association Ecole de Musique et de Danse du canton Marollais est transférée à la Communauté de Communes Maine Saosnois et rejoint l'Ecole de Musique et Danse Maine Saosnois.

Missions de l'EMD

Service public d'enseignement artistique, l'EMD a une mission générale de rayonnement territorial par le développement des pratiques culturelles et artistiques, dans les domaines de la musique, et de la danse à l'attention de différentes catégories d'usagers. Son action doit ainsi contribuer à la réduction des inégalités d'accès à la culture dans une démarche de cohésion sociale en milieu rural.

L'EMD est organisée autour des missions suivantes :

- Mission d'éducation et de formation

Enseignement Artistique Spécialisé en musique et en danse dans un cadre collectif favorisant une pratique transversale des arts. Une mission éducative de construction du citoyen par l'art.

- Mission d'éducation artistique et culturelle

Des actions d'éducation artistique et culturelle en partenariat avec l'éducation Nationale, les établissements de Santé, les services Enfance Jeunesse et la petite enfance.

- Mission d'accompagnement des pratiques amateurs

Accompagnement, mise à disposition de lieux de répétition, mise en réseau des différents acteurs.

- Mission de création et de diffusion

Diffusion « dans » et « hors » les murs sur l'ensemble du territoire. Rencontre avec de nouveaux publics. Développements de partenariats pour enrichir les propositions pédagogiques.

Pour accomplir l'ensemble de ces missions, l'EMD constitue un centre de ressources pour l'information, l'orientation et le conseil des citoyens.

Ces missions sont construites et organisées en cohérence avec le Schéma National d'Orientation Pédagogique (SNOP), le Schéma départemental des Enseignements Artistiques de la Sarthe (SDEA).

Les valeurs de l'EMD

Afin de mener à bien ces missions, l'EMD s'appuie sur 3 valeurs fortes inhérentes au territoire :

- L'accessibilité pour tous

Rendre accessible l'accès à l'EMD pour tous. L'offre tarifaire selon les revenus fiscaux est l'offre la plus attractive du département.

- La qualité de l'offre

Une politique de formation des équipes et une pérennisation des postes est engagée et régulièrement interrogée pour répondre aux attentes du Schéma Départemental des Enseignements artistiques.

- La proximité

L'organisation en 5 sites d'enseignement sur un territoire aussi vaste permet de réduire les inégalités en terme de mobilité.

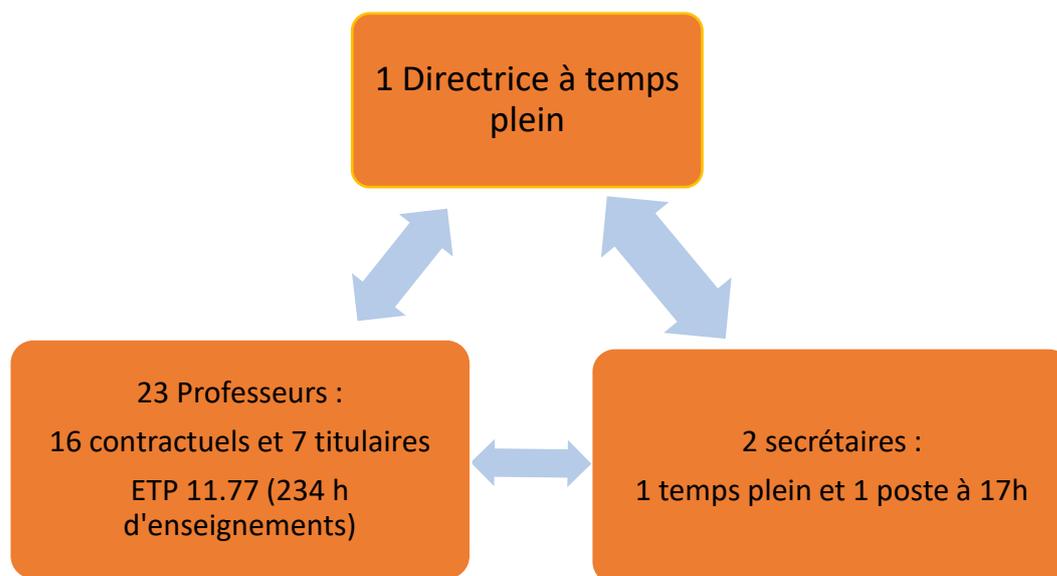
▪ Formation de l'équipe

- 1 formation d'équipe chaque année en lien avec l'organisme de formation Mayenne Culture.
- 1 Plan de formation (Mayenne Culture)



Etat des lieux de l'EMD

Les équipes



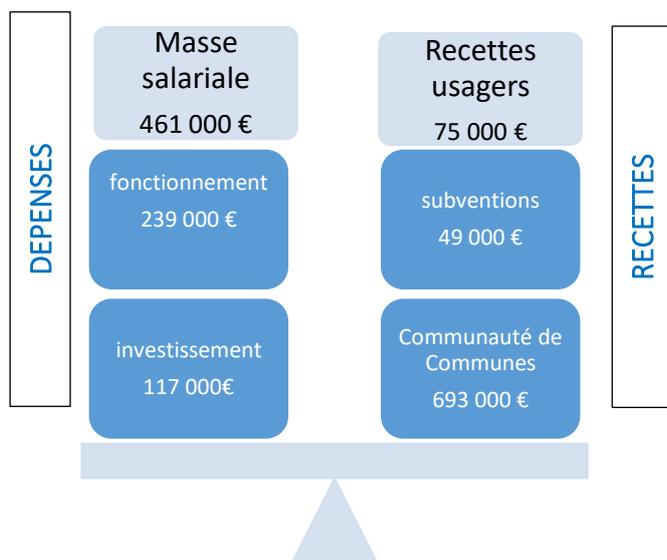
Volume horaire d'enseignement :
230 heures de cours hebdomadaire



Danse : **183 élèves** en classique et
Modern'jazz

Musique : **352 élèves**

Repères budgétaires 2023-24



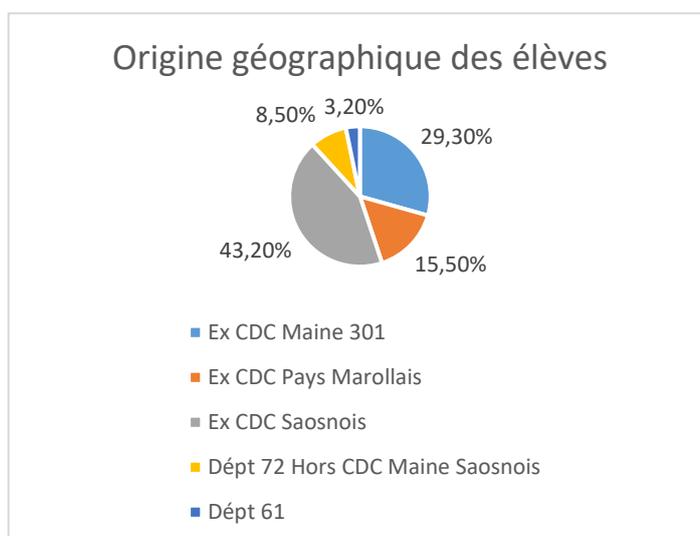
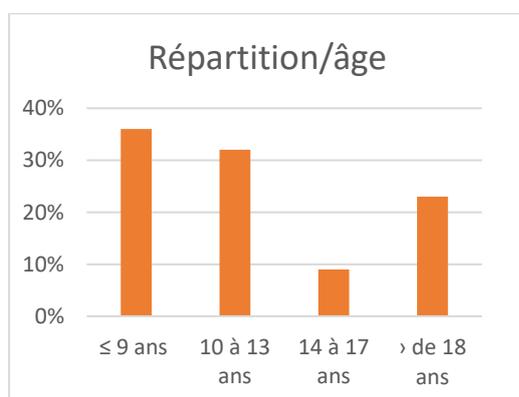
Les usagers

490 élèves physiques

De 4 ans à 82 ans

70% filles/femmes

30 % garçons/hommes



PLAN D'ACTION 2024/2030

AXE 1 : UNE ECOLE ACTIVE ET STIMULANTE

L'épanouissement de l'individu est posé ici comme élément fondateur de ce nouveau projet d'établissement. L'épanouissement de l'élève en tant qu'individu et citoyen.ne dans une école active et stimulante.

Cet épanouissement ne pourra se faire que dans le cadre collectif partagé : le collectif de danseurs, le collectif de musiciens, le collectif de la danse et de la musique.

Le collectif (initié depuis 2017 dans l'établissement) permet l'épanouissement de chaque individu à condition de le questionner, le faire évoluer dans le rapport aux temps, aux publics et aux pratiques artistiques.

Interroger les parcours de formation, les faire évoluer afin de répondre aux enjeux de service public en zone de revitalisation rurale et aux missions d'enseignements artistiques offrant pour chacun.e la perspective de grandir à travers une pratique artistique.

Plusieurs pistes seront proposées, expérimentées, sur la durée de ce projet afin de développer de nouveaux parcours, de repenser les approches pédagogiques, de développer une coopération disciplinaire renforcée et de favoriser l'ouverture vers des esthétiques nouvelles.

- Faire évoluer les parcours
- Faire évoluer les approches pédagogiques
- Développer une coopération disciplinaire renforcée
- Favoriser l'ouverture vers des esthétiques nouvelles

Faire évoluer les parcours

L'EMD a évolué depuis 2017 vers un contexte d'apprentissage fondé sur le collectif.

Plusieurs espaces ont été investis aussi bien sur le plan pédagogique qu'artistique pour progresser vers une organisation au service d'un projet.

Chaque élève doit pouvoir s'épanouir au sein de ce collectif et être accompagné pour lui permettre de développer son ouverture d'esprit, sa curiosité, son imaginaire.

L'élève doit donc être et faire en étant au plus près de son projet, il convient donc d'inscrire des actions pour mieux prendre en compte toutes les individualités.

Proposer différents processus d'entrée dans l'école

Chaque personne doit pouvoir s'inscrire à l'EMD qu'elle soit débutante ou non, quel que soit son âge.

Pistes d'actions

- Ajuster les processus d'entrée dans l'école (éveil, élève non débutant, adolescent débutant) en s'appuyant sur les bilans.
- Créer des parcours individualisés
- Repenser le suivi des élèves en collectif

Repenser le suivi des élèves en collectif

L'approche de l'apprentissage par le collectif est initiée à l'EMD depuis 7 ans. Cet apprentissage engage l'élève à une pratique et un échange. Il convient maintenant de développer d'autres axes pour enrichir le contenu pédagogique.

Pour cela, il est nécessaire de mettre en adéquation le dispositif d'évaluation avec les contenus pédagogiques proposés et de mettre en place des espaces d'échanges pédagogiques.

Pistes d'actions

- Mettre en œuvre un dispositif d'évaluation par unité de valeur (ou compétences)
- Mettre à disposition les attendus pédagogiques (élèves/parents) pour permettre l'auto évaluation
- Mettre en place un conseil pédagogique se réunissant au minimum 2 fois l'année

Repenser la place des adolescents

Depuis quelques années, l'EMD accueille régulièrement de nouveaux élèves entre 11 et 15 ans qui souhaitent commencer l'apprentissage de la musique et/ou de la Danse. Ces nouveaux apprenants interrogent le rapport au temps de l'apprentissage et de l'imprégnation des savoirs et savoirs-faire.

Des ajustements sont donc nécessaires dans l'accès au savoir, l'organisation pédagogique afin de répondre à une tranche d'âge connectée à un monde en accélération permanente.

Une offre d'accès à une pratique débutante au sein de l'EMD pour les élèves issus du dispositif Orchestre au collège est à valoriser.

Enfin, accompagner les élèves qui entrent dans le passage de l'adolescence en maintenant sa motivation et son épanouissement dans l'école. Il s'agit ici pour les équipes pédagogiques et administratives de rester à l'écoute de ces élèves en proposant des adaptations de parcours dès que cela est nécessaire.

Pistes d'actions

- Adapter les parcours pour les adolescents
- Valoriser l'accès des élèves issus des dispositifs co-construits avec l'éducation nationale
- Rester vigilant dans l'accompagnement des élèves adolescents



Faire évoluer les approches pédagogiques

La pratique de la musique et de la danse en collectif est au cœur des projets menés à l'EMD. Ce contexte d'apprentissage nécessite d'être nourri de l'intérieur en développant de nouveaux axes permettant d'enrichir le contenu pédagogique.

Favoriser des espaces de création

Développer une appétence pour la création avec l'ensemble de l'équipe pédagogique en s'appuyant sur des contenus de formation. Enrichir les espaces d'échanges numériques et développer d'autres outils. Favoriser des espaces de rencontres avec les artistes en résidence dans le cadre de la programmation de la saison culturelle de Saugonna par exemple.

Pistes d'actions

- Proposer des temps de formation en équipe et un plan de formation individuel
- Affirmer la place des outils numériques dans la pédagogie et les espaces de création
- Penser la place du numérique comme outil de partage de connaissance
- Créer des ateliers d'improvisation pluridisciplinaire
- En lien avec le service culturel favoriser des espaces de rencontres avec les artistes en résidence
- Expérimenter des outils pédagogiques transversaux (musique et danse)

Travailler en équipe

Proposer des approches pédagogiques coopérantes, s'approprier des outils pluridisciplinaires, concevoir des projets transversaux autant de temps de concertation et de structuration indispensable à la construction de parcours riches sont à organiser.

Pistes d'actions

- Repenser la place de la FM en connexion avec l'ensemble des disciplines musique et Danse
- Inscrire les fondamentaux communs musique et Danse dès l'entrée en éveil
- Repenser la place de la pratique vocale dans toutes les disciplines
- Aménager des emplois du temps et organiser les plannings de façon à permettre la co-construction pédagogique

Développer une coopération disciplinaire renforcée

Faire vivre des situations d'apprentissage transversales tout au long du parcours de nos élèves. Il s'agit ici d'aller plus loin dans l'organisation pédagogique et de mettre en œuvre autour de la pédagogie de projet des interconnexions entre l'Education Artistique et Culturelle, l'action pédagogique et les partenaires culturels du territoire.

La pédagogie de projet, véritable moteur pour l'équipe enseignante doit cependant rester au service de l'élève.

Pistes d'actions

- Rendre l'élève acteur du projet dans sa construction et sa mise en œuvre
- Développer les espaces de collaboration
- Organiser des accès libres aux salles de répétition
- Organiser des cartes blanches aux élèves dès la fin du cycle 1

Favoriser l'ouverture vers des esthétiques nouvelles

Permettre à chaque élève de s'épanouir à l'EMD, c'est provoquer une rencontre avec d'autres arts, ouvrir le champ des possibles stimulant et créatif.

L'ouverture vers des esthétiques nouvelles a fait l'objet de quelques expérimentations grâce à des projets autour du répertoire traditionnel (transmission orale) par exemple.

L'élève doit pouvoir découvrir différentes pratiques et esthétiques tout au long de son parcours.

Les musiques amplifiées sont proposées, danses urbaines et traditionnelles sont limitées, elles sont proposées ponctuellement sous la forme de mini stage.

Compléter l'offre musique et Danse avec du théâtre permettra d'enrichir une approche du spectacle vivant.

Là encore, la pratique en collectif, l'expérience de la scène et l'ouverture sur la transversalité viendront compléter un parcours créatif et stimulant.

Pistes d'actions

- Ouvrir la discipline théâtre
- Développer des offres ponctuelles sous la forme de stage Danses urbaines, Danses traditionnelles, musiques traditionnelles, musiques des Balkans
- Proposer des ateliers en lien avec le projet fédérateur







Plan d'action 2024-2030

AXE 2 Une école plus inclusive et solidaire

L'EMD est inscrite dans une zone de revitalisation rurale (ZRR), les tarifs révisés en 2024 évoluent pour rester au plus près des capacités contributives des usagers.

Pourtant, l'EMD doit être un lieu pouvant accueillir tous les publics, cependant moins de 30% de nos familles bénéficient d'un abattement (en fonction du quotient familial). L'école doit être capable d'accueillir une diversité de profils d'élèves et être représentative de l'évolution de la société. Cet accueil doit prendre en compte l'univers culturel et social de l'élève afin de lui permettre de s'épanouir au sein de l'EMD.

Pour créer les conditions d'un accueil plus inclusif et permettre un accompagnement solidaire plusieurs axes sont à creuser :

- **Accueillir tous les publics**
- **Aller à la rencontre de nouveaux publics**
- **Accompagner les projets amateurs sur le territoire**

Accueillir tous les publics

L'EMD doit pouvoir accueillir tous les publics sur l'ensemble de ses sites d'enseignement et répondre ainsi aux attentes du schéma départemental des enseignements artistiques. Cet accueil nécessite la mise en place de dispositifs nouveaux.

Sur l'ensemble de ses sites d'enseignement et dans le cadre de ses différentes activités, l'École doit pouvoir accueillir toutes personnes en situation de Handicap. Depuis la rentrée 2023, deux professeurs Référents Handicap ont été nommés sur l'établissement. Un référent Handicap pour chaque discipline Musique et Danse. Plusieurs axes sont identifiés pour permettre d'avancer sur la mise en œuvre des actions :

- Rendre accessible la salle de Danse du site de Mamers
- Proposer des parcours inclusifs

Pistes d'actions

- Affirmer le rôle des 2 référents Handicap (musique et Danse) identifiés depuis Septembre 2023.
- Travailler un processus d'accueil des personnes en situation de handicap
- Mettre en place un temps de concertation en interne pour le suivi et le bilan
- Créer un référentiel commun pour l'équipe pédagogique et administrative
- Construire des critères d'évaluation des élèves accompagnés
- Evaluer la proposition pédagogique des élèves accompagnés
- Créer un livret d'accueil
- Recevoir en rendez-vous individuel chaque nouvelle famille entrant dans l'établissement (direction)

Aller à la rencontre de nouveaux publics

L'EMD a développé depuis plusieurs années des actions ponctuelles avec les structures médico-sociales du territoire (EHPAD, ESAT, Centre social). Ces actions doivent désormais relever d'une stratégie de coopération et s'inscrire au cœur d'un réseau de partenaires avec l'ensemble des acteurs et actrices culturels, associatifs éducatifs et sociaux du territoire.

De la coopération à la co-construction ?

Dans le but de travailler à un engagement qualitatif et d'engager l'EMD de manière plus contractualisée avec les différents partenaires, l'ensemble du service culturel (médiation culturelle, le réseau Médiathèque Le lien et l'EMD) va travailler avec l'Agence Régionale de Santé et les partenaires locaux à la construction d'une offre culturelle par le biais des appels à Projets Culture et Santé.

Ce partenariat permet la rencontre entre nos élèves et un nouveau public. Il doit toujours représenter un intérêt pédagogique pour l'élève.

Ce partenariat peut engager plusieurs niveaux :

- Répondre à une commande : la prestation (pas de croisement de projets)
- Etre invité à partager une scène (sans croisement des projets respectifs) exemple des concerts d'été dans le cadre du Festival la Bonn'Zik mais avec une notion de partage avec un partenaire : la coopération
- Fabriquer avec la matière de chacun des acteurs : co-construire

L'EMD doit renouveler son offre pour aller à la rencontre des publics empêchés :

-en développant des actions en direction des EHPAD du territoire (Ehpad de Bonnétable /Ehpad de la Dive (Mamers) /Ehpad Delante Nogent le Bernard /Ehpad Les chanterelles Marolles les Braults).

- En proposant des ateliers en direction de l'ESAT de Marolles les Braults (Etablissement et service d'aide par le travail) public en situation de handicap.
- En développant des actions autour du lien familial et intergénérationnel
- En co-construisant des projets pluridisciplinaires de découverte avec les accueils de loisirs du territoire
- En engageant l'EMD dans les différents réseaux
- En développant les échanges culturels avec l'Allemagne, jumelage Bonnétable/Twistingen par exemple et d'autres sur le territoire.

Pistes d'actions

- Construire les actions en direction des EHPAD en concertation avec les établissements locaux, les acteurs de Santé et la médiatrice culturelle.
- Co construire des actions avec le service Enfance Jeunesse, le centre social, les différents acteurs culturels
- Répondre aux sollicitations des établissements spécialisés
- Mettre en œuvre des projets de familles (concert de familles, ateliers parents-enfants)
- Développer des projets avec l'Allemagne



Accompagner les projets amateurs sur le territoire

Le territoire Maine Saosnois est enrichi d'un terreau artistique local dense. Différentes associations participent à la vitalité artistique de la communauté de communes et à sa promotion : cinéma, Centres culturels, Association de Théâtre, Danse, arts plastiques, des festivals (musique, théâtre, cirque, lecture).

L'EMD se doit d'accompagner les harmonies de territoire et les projets amateurs en tant que centre de ressources dans le cadre de leur projet collectif ou de façon plus individuel afin de répondre à leurs besoins artistiques.

Cet accompagnement devra évoluer afin d'ancrer le positionnement de l'EMD à être ressource en termes de compétences, de matériels, de lieux de répétition pour répondre à des initiatives d'artistes amateurs. Il permettra également une mise en réseau des acteurs des pratiques amateurs du territoire.

Pistes d'actions

Rendre plus visible le rôle de l'EMD comme centre de Ressources

Permettre la mise à disposition du fond partothèque de l'EMD à l'ensemble des Harmonies du territoire

Travail en réseau avec les différents acteurs amateurs du territoire

Proposer un accompagnement à la formation d'amateurs et d'amatrices encadrant des structures amateurs du territoire.

Inviter les formations amateurs à venir se produire lors des évènements de l'EMD (type scène ouverte....)



Plan d'action 2024-2030

Axe 3 Une école citoyenne inscrite dans son territoire

L'EMD rayonne au travers de ses 5 sites d'enseignement (Bonnétable/Beaufay, Mamers, Marolles les Braults, Saint Cosme en Vairais) sur l'ensemble de la communauté de Communes Maine Saosnois. Ce vaste territoire situé en Zone de Revitalisation Rurale, accueille une population avec un revenu fiscal par unité de consommation médian inférieur à la moyenne nationale.

L'EMD doit répondre aux enjeux sociétaux du vivre ensemble et contribuer à la réduction des inégalités sociales sur son territoire. L'instance de concertation existante : le conseil d'établissement est à redynamiser et à faire évoluer et les conditions de proximité avec tous les publics sont à construire autour des 3 piliers de l'EAC : rencontrer des œuvres et des artistes, pratiquer et s'approprier*.

- Partager les décisions avec les usagers
- L'Education Artistique et Culturelle comme fil conducteur

* <https://eduscol.education.fr/575/education-artistique-et-culturelle>

Partager les décisions avec les usagers

Depuis 2019, un conseil d'établissement existe. Il est composé du/des :

- Président de la Communauté de Communes
- 3 élus communautaires
- Directeur de l'Action culturelle
- Directrice de l'EMD
- Agents administratifs de l'EMD
- Médiatrice culturelle
- 2 représentants des professeurs Musique et Danse
- 2 parents d'élèves Musique
- 1 parent élève Danse
- 2 élèves musiciens
- 2 élèves Danse
- 2 membres de la chorale adultes
- 1 représentant de chaque Harmonie du territoire
- 1 représentant de l'éducation nationale

Ce conseil d'établissement doit évoluer et s'adapter à l'évolution des usagers de l'EMD. Il devra dès l'automne 2024 être renouvelé par l'organisation d'élection puis tous les deux ans. Il doit être redynamisé et devra prendre en compte les enjeux de ce nouveau projet d'établissement.

Pistes d'actions

- Faire évoluer la constitution du conseil d'établissement
- Organiser des élections à l'automne 2024 puis 2026,2028.

L'Education Artistique et Culturelle comme fil conducteur

L'éducation artistique et culturelle est le fil conducteur d'une action multi partenariale visant à toucher 100% des jeunes.

L'EAC mobilise de multiples acteurs à différents échelons nationaux ou territoriaux. L'EMD est un maillon de cette chaîne au niveau du territoire Maine Saosnois et contribue à assurer la participation à la vie artistique et culturelle de tous les enfants et tous les jeunes du territoire tout en permettant une continuité de l'offre EAC sur tous les temps de vie.

Deux professeurs (Musiciennes Intervenantes) travaillent toute l'année avec les écoles primaires, des professeurs interviennent également dans les collèges notamment dans le cadre du dispositif Orchestre à l'école.



En partenariat avec l'action médiation du service culturel, des temps de préparation à l'écoute des spectacles sont co-construits, des ateliers de sensibilisation à la musique et à la danse sont proposés en direction des centres de loisirs, des écoles et collèges.

Afin d'aborder les actions EAC de façon coordonnée sur le territoire, les services culturels regroupés au sein du service éponyme ont pour objectif de contractualiser ces actions par le biais d'un Contrat Local d'Education Artistique et Culturelle.

Enfin les valeurs portées par l'EAC (pratiquer, rencontrer, s'approprier) doivent inspirer la construction des parcours au sein de l'EMD. L'enseignement spécialisé reçu par les élèves de l'EMD ne doit pas se limiter à l'acquisition de connaissances techniques au service de l'interprétation mais il doit également se nourrir de la rencontre avec le spectacle vivant. Les sorties à des concerts, spectacles doivent permettre aux élèves d'acquérir un esprit critique et de faire grandir leur propre jugement esthétique. Ces sorties feront l'objet d'un travail en amont et en aval des spectacles avec les professeurs.

Les pistes d'actions

Co construire l'offre EAC avec les partenaires culturels du territoire (le service culturel, le réseau des médiathèques Le lien)

Enrichir le panel des actions proposées en lien avec la saison Jeune Public du service culturel de la Communauté de Communes

Participer à l'élaboration du Contrat Local d'Education Artistique et Culturelle

Développer les interventions Danse en milieu scolaire.

Développer d'autres orchestres à l'école sur le territoire.

S'inspirer des valeurs de l'EAC pour construire les parcours EAS à l'EMD

Construire une école du spectateur pour les élèves de l'EMD





Plan d'action 2024-2030

Axe 4 Une école conviviale et écoresponsable

L'EMD est une école ouverte à tous les types de publics : élèves enfants, adolescents, adultes, curieux de la pratique artistique, personnes éloignées voire empêchées, spectateurs... L'EMD doit prendre en compte tous ces publics avec leurs attentes différentes tout en les valorisant et faire en sorte qu'ils se sentent à leur place à l'EMD. Elle doit être ancrée dans ce territoire rural. Plusieurs actions vont être à construire dans les années à venir afin de favoriser une école conviviale et écoresponsable :

Travailler le lien social avec le public

Développer la convivialité et le vivre ensemble

Porter une attention particulière au temps de l'élève

Mettre en place des éco-gestes



Travailler le lien social avec le public

L'EMD propose une offre culturelle accessible à des publics non-inscrits dans l'école. Cette offre en direction du tout public s'inscrit dans différents espaces : celui de la diffusion, de l'accès aux connaissances et de la pratique.

Découvrir/ Regarder/ Entendre

L'EMD propose depuis 2 ans une saison culturelle, elle organise environ 15 rendez-vous annuels dans et hors les murs.

Cette saison permet de valoriser l'ensemble des projets pédagogiques. Elle donne accès au plus grand nombre (accès gratuit aux productions des élèves).

La saison est jalonnée de rendez-vous réguliers sur l'ensemble des sites d'enseignement (les Heures musicales du mercredi). Les projets pluridisciplinaires bénéficient de restitution dans les différentes salles de spectacle du territoire.

Les pistes d'actions

Faire évoluer la mise en œuvre d'une saison culturelle de l'EMD

Travailler à la communication de la saison, la rendre accessible aux non-inscrits

Travailler l'accueil des publics

Mettre en place des espaces d'attente sur chaque site d'enseignement

(à prévoir à Mamers et Saint-Cosme-en-Vairais)

Apprendre

Pour faire écho au fil conducteur de l'éducation artistique et culturelle, un temps de partage de connaissance en lien avec la saison est à développer.

Il s'adresserait aussi bien au grand public, qu'aux élèves de l'EMD pour enrichir leur parcours culture artistique.

Les pistes d'actions

Mettre en œuvre un cycle de conférence en lien avec la saison culturelle de l'EMD.

Développer un partenariat avec le réseau des médiathèques Le Lien.

Pratiquer

L'EMD doit affirmer son rôle de centre de ressources sur le territoire et permettre à des amateurs de reprendre contact avec la pratique de leur discipline ponctuellement. En lien avec les événements qu'elle organise, l'école peut proposer des cycles d'ateliers et rassembler des artistes amateurs du territoire.

L'école doit faciliter les rencontres, ouvrir des espaces de répétition, permettre à certains groupes d'être accompagnés d'un professionnel si demande.

Les pistes d'actions

Organiser en lien avec la saison de l'EMD des ateliers spécifiques

Favoriser des espaces de rencontres entre pratiques amateurs



Développer la convivialité et le vivre ensemble

L'EMD a la particularité d'être multi sites. Une présence administrative n'est pas possible sur les 5 sites d'enseignement chaque jour. Il n'est pas forcément simple de se repérer dans cette structure et les « nouveaux » inscrits peinent parfois à comprendre le fonctionnement de l'EMD. Il est donc nécessaire de repenser l'accueil des nouvelles familles et d'organiser des temps d'échanges, de rencontres à l'occasion des représentations des élèves.

Pour créer ces temps de convivialité, l'Association Anim'music (association à l'origine de la création d'une école associative de musique et Danse à Marolles-les-Braults transférée depuis sept 2018 à la CDC Maine Saosnois) souhaite faire évoluer son soutien à l'EMD en organisant différentes manifestations afin d'aider les familles de l'EMD (organisation de buvettes lors de certains concerts, organisation de bourse aux partitions, d'instruments d'occasion, aide au financement d'inscription d'élève à des stages...).

Au-delà du temps convivial, il s'agit ici d'accompagner les familles dans les démarches nécessaires à une bonne pratique artistique (achat d'instrument, de partitions...)

Le réseau des médiathèques Le lien en concertation avec l'EMD est doté d'une parthèque ouverte à tous et toutes. L'emprunt sous réserve d'inscription dans l'une des bibliothèques Le lien est gratuit.

Une politique d'acquisition de partition aura lieu tout au long de ce projet d'établissement permettant aux élèves de l'EMD et au grand public d'emprunter des partitions.

De plus, l'EMD propose certains instruments à la location pour l'année scolaire

Pistes d'actions

Organiser avec l'aide de l'association Anim'Music des temps d'échanges avec les familles

Organiser une bourse aux partitions et instruments d'occasion fin Septembre

Favoriser le co-voiturage entre les différents sites d'enseignement en organisant la mise en relation entre les familles

Engager une politique acquisition d'instruments de musique d'occasion

Porter une attention particulière au temps de l'élève

L'offre pédagogique et les emplois du temps des élèves devront être repensés afin de tenir compte des contraintes de vie quotidienne des familles et des contraintes d'emploi du temps de l'enfant (horaires scolaires, autres activités extra-scolaires, temps de déplacement, résidences alternées, familles mono-parentales.....).

Lieu d'émancipation, l'EMD doit considérer chaque individu, chaque citoyen.ne comme pouvant s'engager dans une pratique artistique. L'école au-delà du temps de l'enfant doit garantir le champ des possibles de l'intergénérationnel et offrir la possibilité de se former tout au long de sa vie.

Multi-sites, une attention particulière doit être apportée au temps de déplacement des familles entre sites d'enseignements et permettre un meilleur échange en encourageant la pratique du covoiturage. L'école doit également permettre l'accès à des salles de pratique en autonomie (danse et/ou musique).

Le temps de la pratique artistique pour grandir, ressentir, rencontrer, partager est finalement le défi des temps longs des apprentissages artistiques : repenser les temps d'échange avec les élèves au-delà du cours hebdomadaire qui se répète et proposer un changement de rythme de ces temps (stages de week-ends, stages pendant les vacances scolaires, ajouts de répétitions

Pistes d'actions

Repenser les emplois du temps pour permettre d'inclure d'autres temps d'apprentissage (autre que le cours hebdomadaire)

Permettre aux élèves qui le souhaitent de venir régulièrement (accès en autonomie à des salles de pratique)

Favoriser le co-voiturage entre les différents sites d'enseignement en organisant la mise en relation entre les familles

Mettre en œuvre des éco-gestes

Sur l'ensemble de nos sites d'enseignement, les gestes de bons réflexes sont à réfléchir afin de s'impliquer dans les enjeux de transition écologique. De la nécessaire conscience des impacts de chacun, ces actions doivent être prise en compte dans les orientations de demain.

Plusieurs axes de réflexions ont été identifiés :

- Favoriser les éco-gestes (dans les déplacements inter-sites, le tri sélectif, économie des ressources....)
- Le traitement de l'impact énergétique des différents sites d'enseignement
- La politique d'achats et d'investissements

Ces axes de réflexion verront la mise en œuvre d'actions concrètes qui feront l'objet d'un suivi sous forme de bilan tout au long de ce plan d'action.

Pistes d'actions

Mettre en œuvre le tri sélectif sur chacun des sites

Permettre le recyclage des « consommables » clarinette/Saxophone

Prévoir le changement des fenêtres site de Mamers

Réfléchir à une utilisation raisonnée des différents systèmes de chauffage

Engager une politique d'achat d'instruments de musique d'occasion



Annexes

Diagnostic de l'EMD 2023-2024

Sondage l'EMD et Vous ? (février / mars 2024)

ETUDE DIAGNOSTIC EMD *

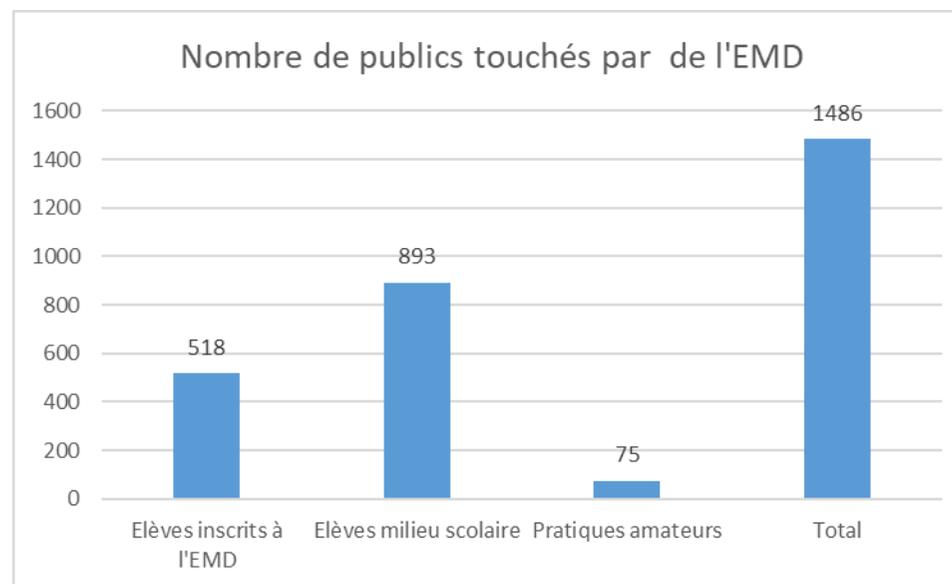


**Chiffres année scolaire 2022 -2023*



L'EMD en chiffre

- Nombre de publics touchés par l'EMD (élèves inscrits à l'EMD + élèves bénéficiant d'intervention en milieu scolaire+ pratiques amateurs)

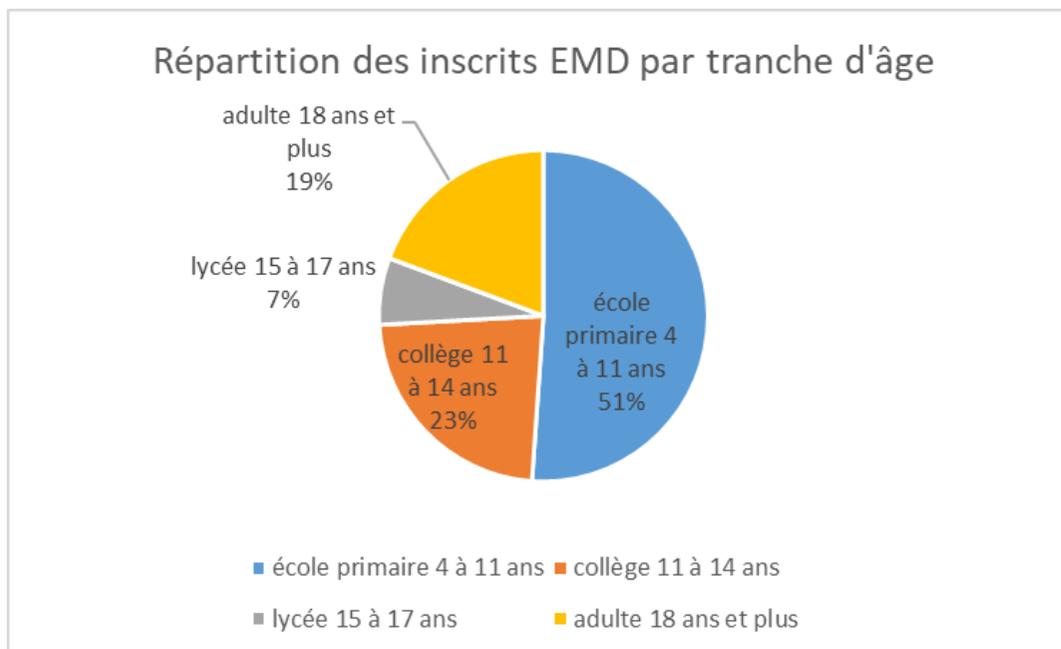


Constat :

- L'EMD Maine Saosnois touche 1486 personnes soit 5.3 % de la population totale de la Communauté de Communes Maine Saosnois (27550 hab).

Effectifs par tranche d'âge d'élèves inscrits à l'EMD (Enseignement Artistique Spécialisé))

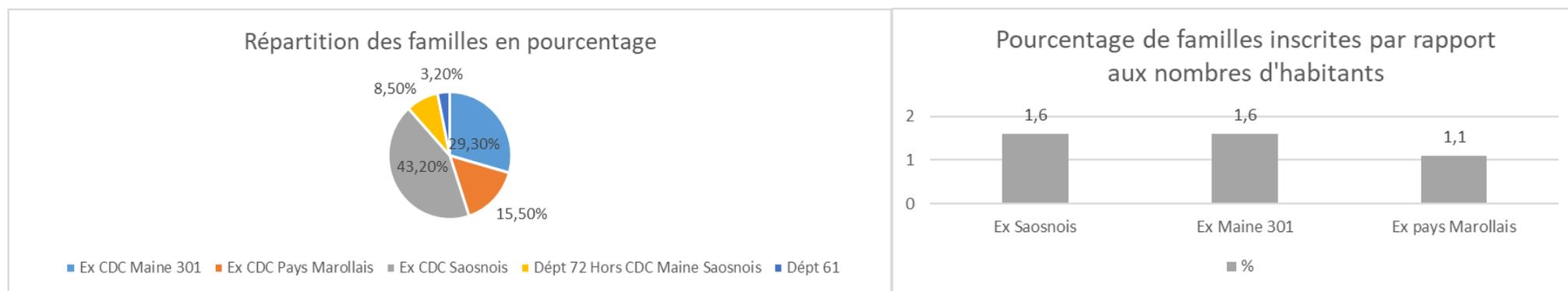
- En interne (au sein de l'EMD)



Constat :

- La moitié des élèves ont – de 11 ans,
- Seulement 23% des élèves ont entre 11 et 14 ans
- Peu d'écart entre la proportion d'élèves collégiens et adultes
- Peu d'élèves lycéens (7%)

Répartition des familles inscrites à l'EMD sur le territoire Maine Saosnois



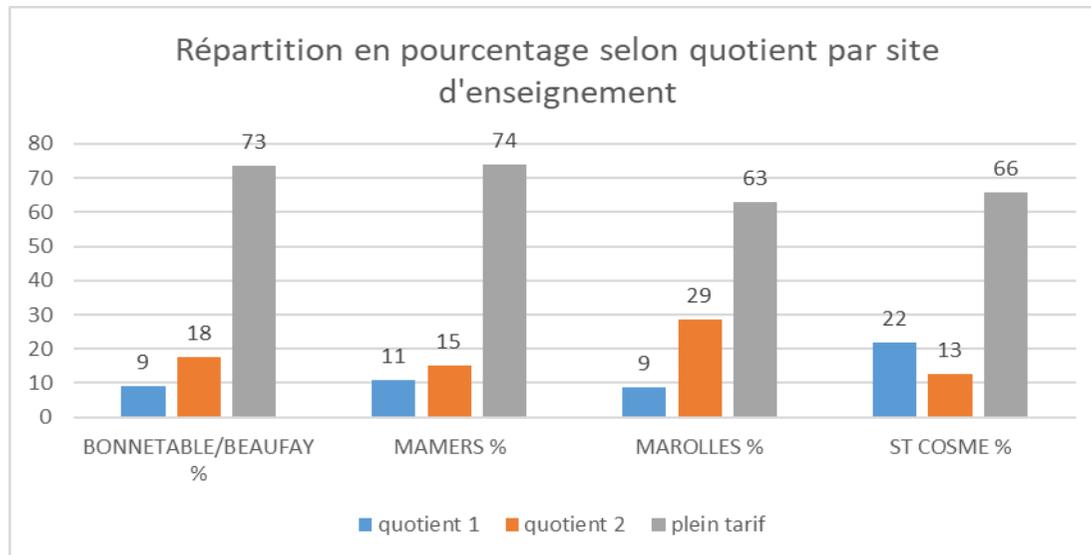
Constat :

- Un déséquilibre des inscriptions entre les sites d'enseignement sur le territoire (moins d'inscrits sur l'ex CDC Pays Marollais)
- Faible pourcentage de familles inscrites à l'EMD au regard du nombre d'habitants

REPARTITION PAR TARIF

3 tarifs sont proposés :

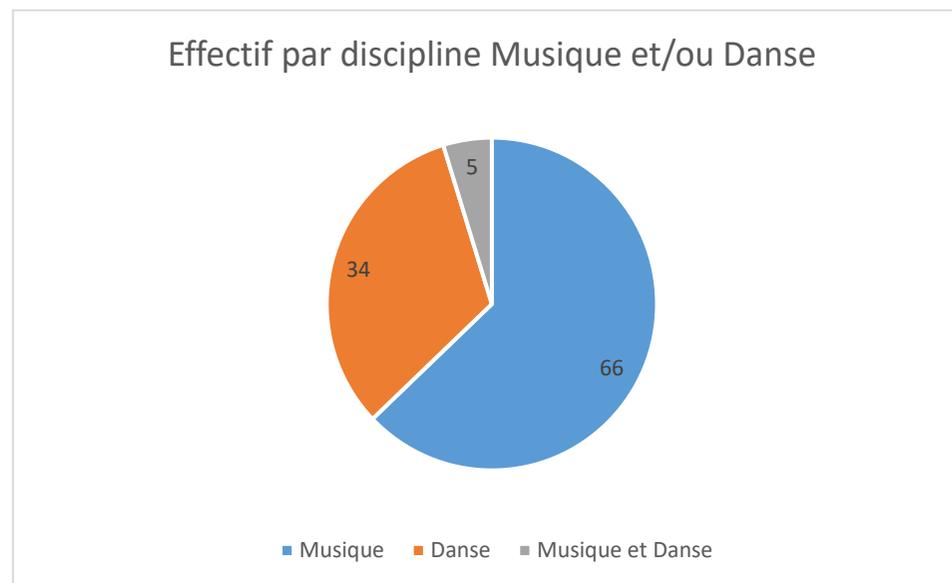
- Tarif avec 25 % d'abattement (quotient 1)
- Tarif avec 50% d'abattement (quotient 2)
- Plein Tarif



Constat :

- Le plein tarif est le tarif le plus appliqué
- Peu de familles avec abattement à 25 ou 50%

Répartition des élèves par discipline



Constat :

- Nombre d'inscrits élevé au niveau des moins de 11 ans, moins d'inscriptions sur les 14/17 ans
- Déséquilibre entre les disciplines Musique et Danse

Répartition des élèves dans les pratiques collectives

Répartition par pratique collective	total
chorale enfants	15
orchestre 1er cycle	23
orchestre adulte	17
chœur adulte	25
atelier rock adulte	8
atelier musiques actuelles	11
ensemble de cuivres	11
Total	110

Constat :

- 32% des élèves inscrits dans la discipline musique participent à une pratique collective.

Effectifs par Projet Education Artistique et Culturelle

- En externe

Type d'établissement	Discipline	Nbre	Nbre de classes	Nbre d'heures hebdo	Nbrs de scolaires	Intervention régulière
Ecole Primaire	musique	5	29	18	747	Toute l'année
Collège	danse	1	2	4	50	Ponctuelle
Total Nbre de personnes touchées	797					

Répartition des interventions sur le territoire 2022/2023

lieu d'intervention IMS	Nombre d'école	lieu	
Ex CDC Maine 301	2	Bonnétable	Beaufay
Ex SAOSNOIS	2	Mamers	Mamers
Ex Pays Marollais	1	Dangeul	

Intervention en Petite enfance

IMS	Nbre	Public touché	Nbre d'heures hebdo	Nbrs personnes touchées
Type d'établissement				
Service Petite Enfance	3	Multi accueil et Ram Enfant/Agent/Profession de la petite enfance	2	110

Nombre de structure Service Petite enfance : 5 structures

- Relais Petite Enfance Neufchâtel (25 enfants et 9 adultes en moyenne)
- Multi accueil Mamers (17 enfants)
- Relais Petite Enfance Bonnétable (18 enfants en moyenne et 5 adultes en moyenne)
- Multi accueil Bonnétable (18 enfants)
- Multi accueil Marolles (Cascade)

Constats :

- Interventions en Petite Enfance équilibrées sur l'ensemble du territoire
- Intervention en musique uniquement

Intervention en EHPAD

Nombre d'EHPAD : 4

[EHPAD de Bonnétable](#) / [EHPAD de la Dive Mamers](#) / [EHPAD Delante Nogent Le Bernard](#) / [EHPAD Les Chanterelles Marolles Les Braults](#)

Intervention	Nbre	Public touché	Nbre d'heures hebdo	Nbrs personnes touchées
Type d'établissement				
EHPAD	4	Personnes dépendantes	0	0

Constat :

- Les interventions en EHPAD sont aléatoires voire inexistantes depuis le COVID
- Pas d'interventions en direction des publics empêchés. Pas d'heure d'intervention ciblée.

Le HANDICAP

Mamers :

- Maison d'enfants Le Belvédère ACADEA : 3 enfants de ce foyer sont inscrits à l'EMD à Mamers
- Foyer de vie pour Handicap adultes

Marolles :

- ESAT KALISTA
- Foyer d'hébergement Les Feuillantines : 1 adulte est inscrit à l'EMD de Marolles.

Constat :

- Professeur Référent Handicap identifié à l'EMD nouveauté rentrée 2023
- Pas de parcours individualisé de proposé
- Pas d'intervention en direction des publics empêchés. Pas d'heure d'intervention ciblée.

Les sites d'Enseignement

Site de Mamers, 9 rue des Cordiers

✓ Salle de pratiques individuelles

Salle Poulenc (16m²) guitares acoustiques, 1 enceinte d'écoute, wifi

Salle Boulez (21m²) Salle de stockage (instruments et partitions), wifi

Salle Rameau (21m²) 1 Piano droit, enceintes d'écoute, Wifi

Salle Messiaen (23m²) Piano Droit, enceintes d'écoute, Wifi

Salle Debussy (33m²) Piano 1/4 de queue, 1 clavier numérique, wifi

✓ Salle de pratiques collectives et petits groupes

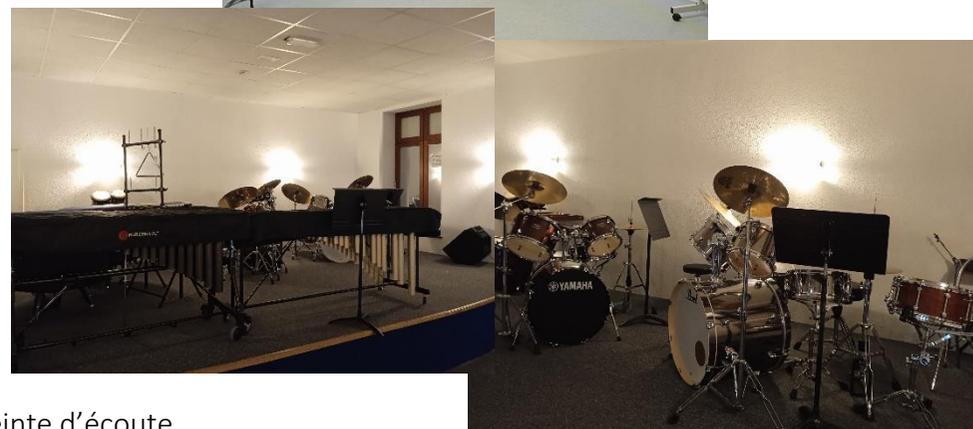
Salle Ravel (87m²) 1 piano électrique, instruments de percussions, 1 enceinte d'écoute

Salle Delibes (44m²) 1 piano droit, 1 tableau numérique interactif, 1 ordinateur portable, un système sonorisation (2 enceintes + table mixage), micros, batterie, 2 amplis basse, 1 ampli guitare, 1 clavier numérique, 1 synthétiseur, Wifi

Salle Berlioz (32m²) 1 piano droit, 1 tableau numérique interactif, 1 ordinateur portable, 1 enceinte d'écoute, wifi

✓ Salle de Danse 92m² (à l'étage) équipée d'un sol adapté (tapis de danse)

✓ Salle des Professeurs (17m²) Un ordinateur, bureau, photocopieur, table, micro-ondes, vaisselles, bouilloire, cafetière, réfrigérateur, wifi



Les sites d'Enseignement

- Site de Mamers, 9 rue aux Cordiers (suite)

- ✓ Bureau

Bureau partagé équipe administrative (un seul bureau) Armoire, casiers des Professeurs, table.

- ✓ Réserve (espace de stockage)

Stockage chaises, matériel, instruments

- Site de Saint-Cosme-en-Vairais (Espace Atlantis) Place Saint-Damien

- ✓ Salle de pratiques individuelles et en petits groupes

Salle Lennon (16m²) Armoire, guitare acoustique

Salle Berger (44m²) 2 pianos droits, matériel de percussions, 1 enceinte Bluetooth, 1 tableau portée, placard stockage instruments.

- ✓ Salle de Danse (dans le gymnase)

- ✓ 1 Bureau

Les sites d'Enseignement

- Site de Bonnétable, 13 Places d'Armes (Les Halles)

- ✓ Salle de pratiques individuelles et en petits groupes (à l'étage)

Salle Saint Saëns (11,73m2) guitare acoustique, wifi

Salle Pierre Dukas (11,70m2) wifi

Salle Pascal Proust (12m2) Clavier électrique, enceinte mobile, wifi

Salle Eric Satie (11,70m2) Piano droit, piano électrique, wifi

Salle Julien Joubert (37,56m2) piano électrique, petites percussions, Tableau Numérique Interactif, 1 ordinateur portable, Enceintes d'écoute, wifi

Salle H Dutilleux (37,39m2) percussions, table de mixage, 2enceintes + table de mixage, 2 amplis guitare, 1 ampli basse, 3 claviers numériques

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite avec ascenseur

- ✓ Bureau

Bureau partagé équipe administrative

- ✓ Salle de stockage

Réserve des instruments de l'EMD

- ✓ Salle de Danse

Salle de Danse (190m2) (rez-de-chaussée), système d'écoute, wifi, piano électrique



Les sites d'Enseignement

- Site de Beaufay (Salle des Associations) Rue des écoles
- ✓ Clavier numérique, matériel de percussions (timbales, marimba...)
- Site de Marolles les Braults (Rue Gaugusse)
- ✓ Salle de pratiques individuelles

Salle Chopin (22,5m2) Piano Droit, piano électrique, wifi

Salle Bach (25,13m2) Petites percussions, tapis d'éveil, wifi

- ✓ Salle de pratiques collectives

Salle Mozart (56,61m2) Piano droit, batterie, Tableau numérique interactif, 1 ordinateur portable, percussions, ampli basse, Guitare basse, clavier(vibraphone), enceinte Bluetooth, wifi.

- ✓ Bureau

Bureau partagé équipe administrative (15,22m2) , photocopieur, Casiers des Professeurs, Wifi.

- ✓ Salle de Stockage

Les sites d'Enseignement

Constat :

Des sites plutôt bien équipés, un site vieillissant celui de Mamers

Pas de régisseur pour gérer l'ensemble du matériel sur les 5 sites

Pas ou peu de mise à disposition du personnel des services techniques pour la manutention et le transport des instruments de l'orchestre lors des concerts



L'EMD et vous!



Sondage l'EMD ET VOUS?

Avril 2024



Ecole de Musique et Danse Maine Saosnois - Sondage - Avril 2024

✓ Sondage l'EMD et Vous?

Le sondage a été réalisé à l'occasion de l'écriture du prochain projet d'établissement

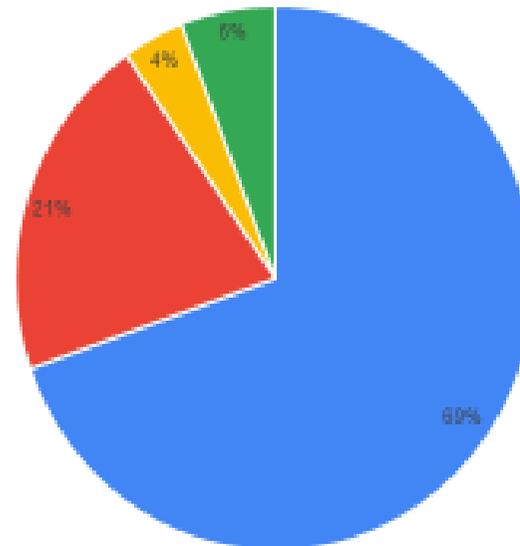
- Combien : 232 réponses
- Quand : Du 17 janvier au 10 février 2024
- Comment : Via un questionnaire en ligne et formulaire papier à disposition
 - dans les services publics de la communauté de Communes Maine Saosnois (Bibliothèque, centres sociaux, communauté de Communes) +
 - Diffusion par mail aux familles via le logiciel de scolarité Opentalent via Facebook Page Culture en Maine Saosnois
 - diffusion auprès des président-es- des Harmonies du territoire.



Ecole de Musique et Danse Maine Saosnois - Sondage - Avril 2024

✓ Qui a répondu au sondage?

- Elèves ou parents d'Elèves de l'EMD
- Ni élève ni parent d'élève mais habitant une commune du territoire Maine Saosnois
- Ni élève ni parent mais habitant hors du territoire Maine Saosnois
- Partenaire de l'EMD

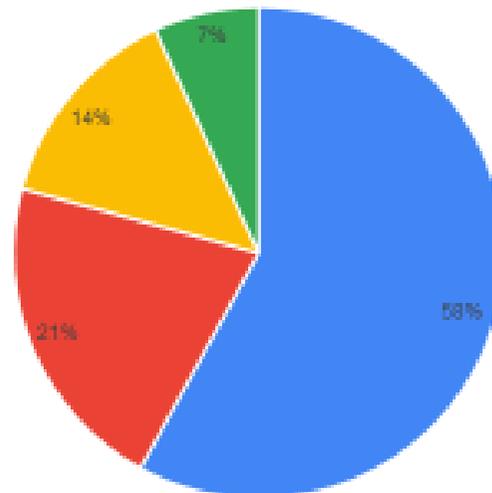


École de Musique et Danse Maine Saosnois - Sondage - Avril 2024

✓ Fréquentation de l'EMD

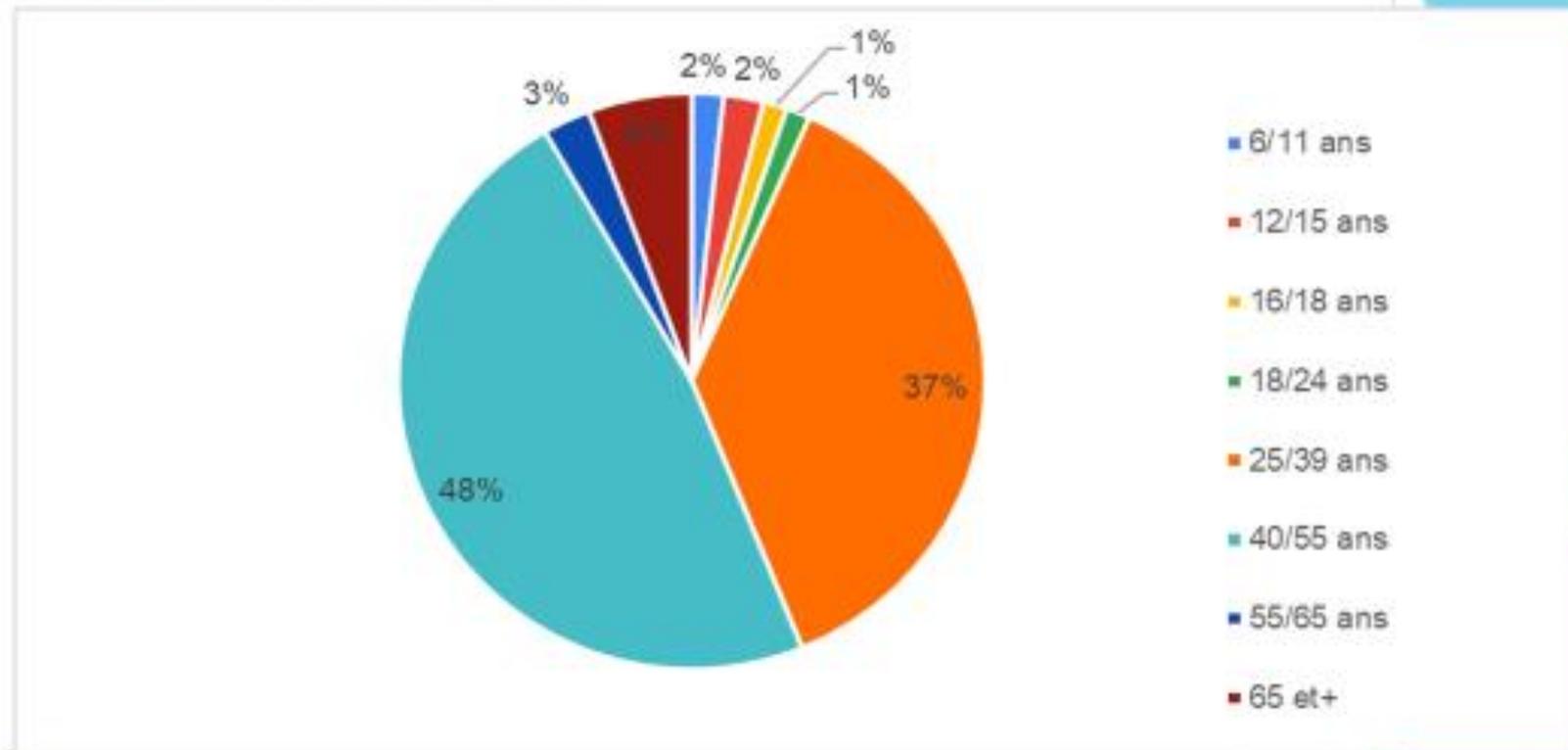
Connaissez vous l'EMD?

- Oui j'y vais souvent
- Un peu j'y suis déjà allé
- J'en ai entendu parler mais...
- Non ça ne me dit rien



École de Musique et Danse Maine Saosnois - Sondage - Avril 2024

✓ Age des sondés



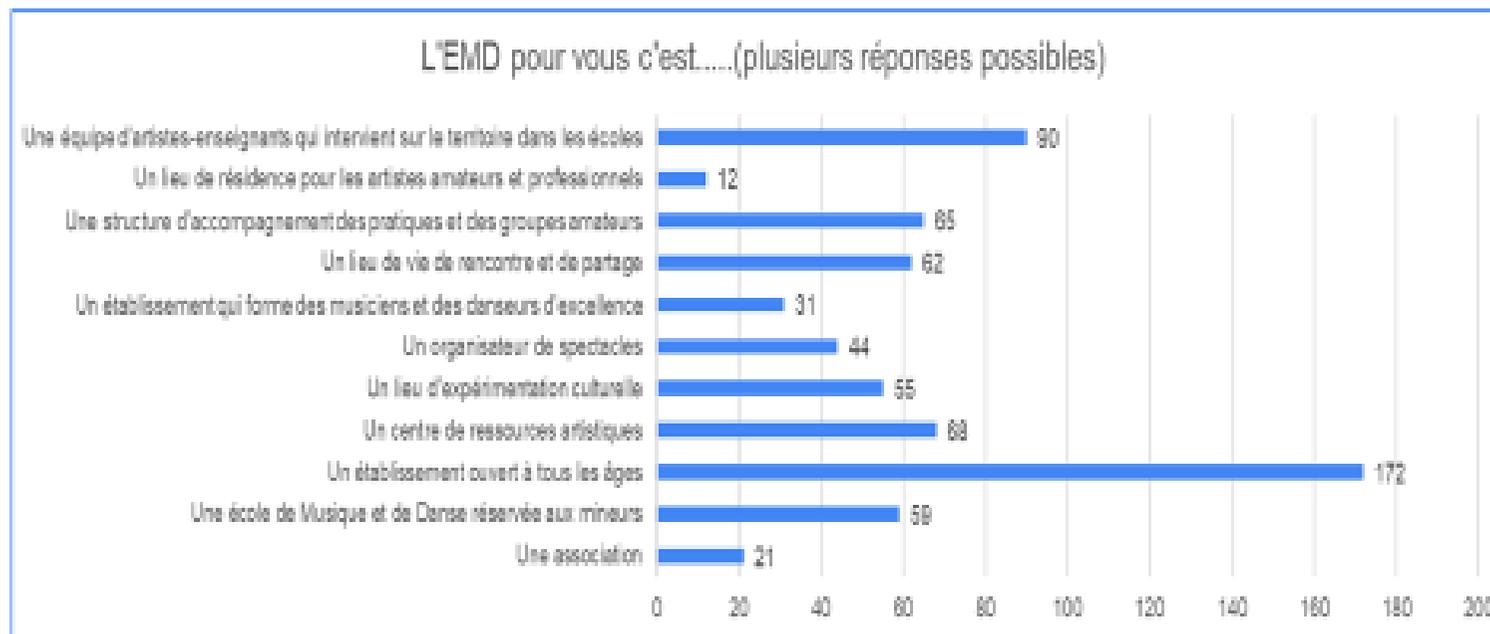
 Ecole de Musique et Danse Maine Saosnois - Sondage - Avril 2024

✓ Analyse du profil des sondés

- 220 réponses
- 69% des sondés sont des familles ou élèves de l'EMD soit environ 151 réponses
- 85% des sondés ont entre 25 et 55 ans (âge des parents ou élèves adultes)
- Une dizaine de partenaires a répondu (Bibliothèques, Centres sociaux....)



✓ Perception de l'EMD



Ecole de Musique et Danse Maine Saosnois - Sondage - Avril 2024 -

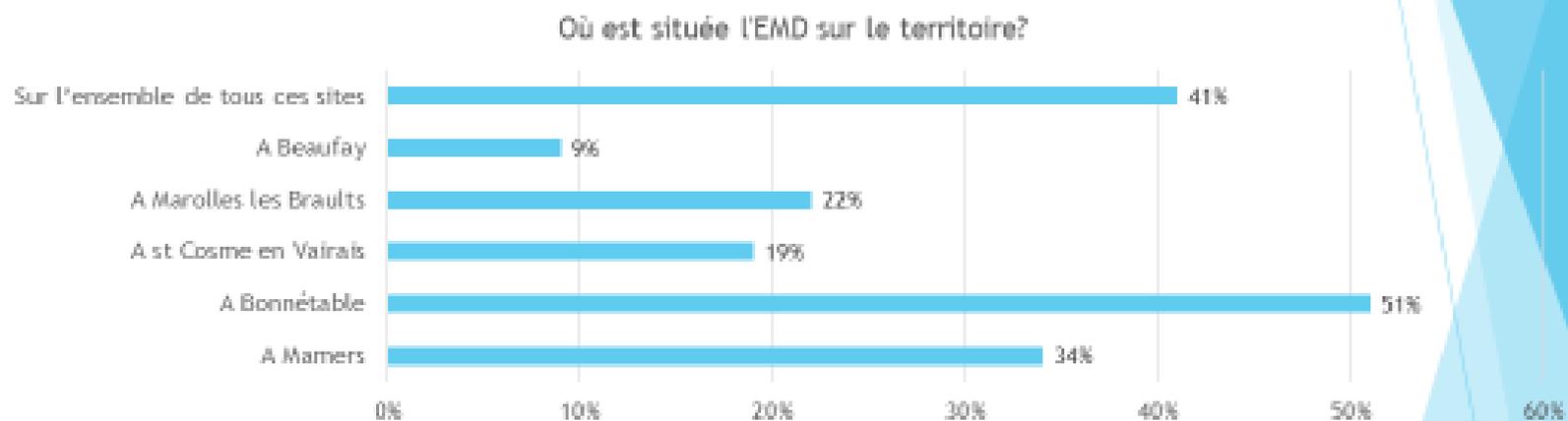
✓ Analyse de la perception des sondés

- L'EMD est perçue comme un lieu ouvert à tous les âges
 - Une équipe d'artistes enseignants qui intervient sur le territoire dans les écoles. Le travail des musiciens intervenants est bien identifié
 - Un centre de ressource artistique
 - Une structure d'accompagnement des pratiques et des groupes amateurs
 - Un lieu de vie de rencontre et de partage
-
- L'EMD n'est pas associée à la notion d'excellence, elle n'est pas perçue comme un organisateur de spectacle.



Ecole de Musique et Danse Maine Saosnois - Sondage - Avril 2024

✓ Où est situé l'EMD?



Ecole de Musique et Danse Maine Saosnois - Sondage - Avril 2024

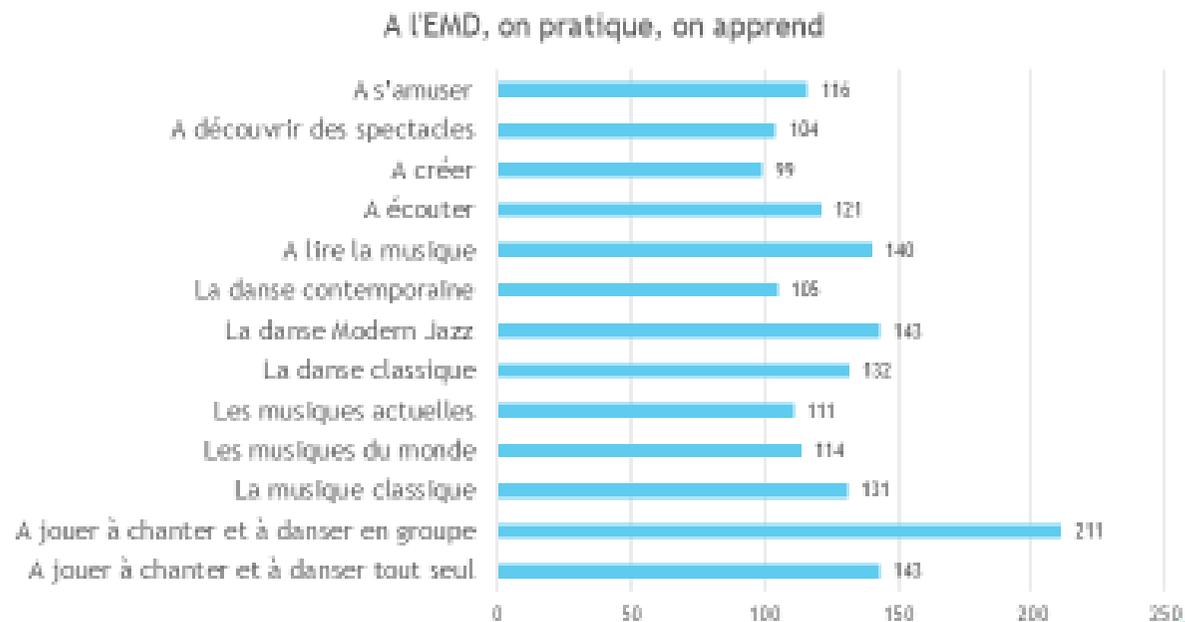
✓ Analyse de la situation de l'EMD

- L'EMD est plutôt bien identifiée comme établissement multi-sites
- Les sites Bonnétable et Mamers sont les mieux identifiés proportionnellement au nombre d'élèves fréquentant ces 2 sites.



Ecole de Musique et Danse Maine Saronais - Sondage - Avril 2024

✓ Perception des pratiques et des apprentissages



Ecole de Musique et Danse Maine Saosnois - Sondage - Avril 2024

✓ Analyse de la perception des pratiques et des apprentissages

- **A l'EMD on apprend à jouer, à chanter, à danser en groupe : 92%**. Cela signifie que la pratique collective est identifiée comme une dominante pédagogique placée au cœur du parcours des élèves, avant la pratique individuelle (62%).
- **La danse Modern Jazz (62%)** l'esthétique Jazz est identifiée comme dominante par le public suivi de près par la danse classique (57%) et la danse contemporaine (46%).
- **La lecture de la musique (61%)** est placée au cœur de l'apprentissage par le public avant l'écoute (52%), l'amusement (50%), la découverte de spectacles (45%), la création (43%).



Ecole de Musique et Danse Maine Saosnois - Sondage - Avril 2024

✓ Perception des « pré-requis » pour s'inscrire à l'EMD

Pour s'inscrire à l'EMD il faut ?

229 réponses



Ecole de Musique et Danse Maine Saosnois - Sondage - Avril 2024

✓ Analyse des pré-requis selon les sondés

Le top 3 :

- L'envie
- Venir comme on est
- Le temps



Ecole de Musique et Danse Maine Saosnois - Sondage - Avril 2024

Les points forts de l'EMD

- ▶ Une école conviviale, ouverte avec du partage et du plaisir
- ▶ Une qualité d'enseignement
- ▶ Des spectacles et concerts tout au long de l'année



Ecole de Musique et Danse Maine Saosnois - Sondage - Avril 2024

Les points faibles de l'EMD

- ▶ Pas assez de souplesse des horaires de cours
- ▶ Meilleure prise en compte des individualités (adaptation des parcours)
- ▶ Pas assez de disciplines enseignées (théâtre, Danses Urbaines)



Ecole de Musique et Danse Maine Sazonois - Sondage- Avril 2024-

✓ L'École de Musique et de Danse de leurs rêves en quelques mots....

« Apprendre le solfège en jouant afin de faciliter l'apprentissage »

« Plaisir et créations sont les maîtres mots. Une école conviviale avec des espaces de création fournis en instruments et ouverts à tous. »

« Une école où on forme des artistes d'excellence avec une amplitude horaire variée »

« Pour moi, l'école de mes rêves, c'est quand j'ai la possibilité de suivre des cours de danse classique trois fois par semaine. Si une telle opportunité existe, ce sera merveilleux. »

« Aborder le rap »

« Ouvert pendant les vacances scolaires et pas trop chère et diversifier tous les thèmes »

École de Musique et Danse Maine Saosnois - Sondage - Avril 2024

L'Ecole de Musique et de Danse de leurs rêves en quelques mots....

« Superbe école de musique. Les professeurs sont très à l'écoute et toujours souriant. Merci pour nos enfants »

« Un milieu culturel et artistique convivial. Peut-être laisser une ou des salles libres où les élèves et professionnels pourraient se retrouver pour échanger, danser, faire de la musique au moment des temps "libres" / de latence entre les cours qui ne s'enchainent pas toujours »

« Il faudrait plus de rencontres et de partages entre les différents sites »

« Développer la curiosité artistique »

« Relationnel » « Accessible » « RAC (rien à changer) »



Ecole de Musique et de Danse Maine Saosnois - Sondage - Avril 2024 -

« Cours plus ludique »

« Danses et musiques de tous horizons pour tous, petits et grands, un accès au plus grand nombre ! »

« Parfait, profs sympathiques, personnel du bureau également. Horaires pas toujours simple par contre »

« plus de créneaux pour l'apprentissage des enfants et des adultes débutants ! »

« Ce n'est pas pour l'inscription qu'il faut différentes choses, c'est pour pratiquer l'activité. Cette école est très bien, bien que les tarifs augmentent++. Il faudrait des stages de break dance, hip hop pendant les vacances scolaires si on connaît les dates en avance »

« Accessible, ouverte » « Ouverte à tout type public »

« Comme elle est, avec encore plus d'échanges, d'ateliers entre les différents musiciens et/ou danseurs »



Ecole de Musique et Danse Maine Saosnois - Sondage - Avril 2024

« Elle est déjà très bien. » « **Accueillante** » « Une variété de danse et de musique »

« **Apprendre en prenant plaisir, en progressant à son rythme dans une bonne organisation et avec des concerts ou spectacles ou auditions.** »

« Des projets inter pratiques pour des spectacles thématiques avec tous les niveaux des élèves. »

« **Un moment de plaisir** » « **Des horaires plus souples** »



Ecole de Musique et Danse Maine Saosnois - Sondage - Avril 2024

« Des ateliers famille ? »

« Le partage dans le respect et la bonne humeur »

« Pas de soucis sur le contenu mais par contre plus de choix d'horaires pour les parents qui travaillent après 17h »

« Un lieu de découverte et d'apprentissage dans la bienveillance où chacun puisse s'épanouir et s'évader le temps d'une mélodie, d'un rythme... »

« de la danse classique pour les adultes et de la danse de salon »

« Plus de présence en maternelle et primaire. »

« C'est déjà super mais éventuellement des cours de guitare électrique et peut-être du théâtre »

« elle est déjà super ! »

« Donner la chance à chaque élève de parvenir à tous les niveaux désirés, de la musique loisirs à l'excellence professionnel. »



Ecole de Musique et Danse Maine Saosnois - Sondage - Avril 2024

« Une bonne écoute des élèves »

« ouverte à toute les catégories sociales, à tous les âges..... »

« Celle-là est bien. C'est un lieu de rencontre incroyable. Surtout. Ne changez rien. »

« Encore plus de possibilités de résidence d'artistes. (Compagnie de spectacle vivant) »

« S'amuser en dansant »

« Pouvoir approcher un instrument de façon simple avec plaisir et financièrement accessible sans être obligé d'ajouter une option comme les pratiques collectives pour cela. »

« Une école qui accueille une diversité de populations »



École de Musique et Danse Maine Saosnois - Sondage - Avril 2024

« Une école qui va à la rencontre des gens pour animer, divertir, faire découvrir des œuvres, des instruments et pour partager des émotions »

« La découverte et l'approfondissement de la musique à travers une pratique instrumentale à la fois individuelle et collective passant par la transmission et le partage du professeur à l'élève de sa passion pour la musique et de son amour de son instrument par une pratique autant instructive que divertissante. Le tout agrémenté de rencontres interdisciplinaires permettant l'essor d'une communauté bienveillante et conviviale de l'ensemble des élèves et professeurs. »

« Pluridisciplinaire »

« Une école de musique où la pratique d'un instrument ne nécessite pas d'apprendre le solfège »

« Apprentissage, loisir »



Ecole de Musique et Danse Maine Saosnois - Sondage - Avril 2024

« Convivial, ouvert à tous... »

« Ouverte et pour tous »

« Il est intéressant de rayonner sur tout le territoire mais parfois cela devient contraignant : trop de projets, trop souvent, trop loin ... surtout quand il y a plusieurs enfants ... Mais un grand merci pour la qualité et l'implication de tous les enseignants, nous allons en cours avec plaisir 😊 »

« Plus de convivialité lorsque nous allons faire des animations »

« Répétitions dans la rue aux beaux jours pour attirer des curieux et pourquoi pas des futurs adhérents, partage, bienveillance, pas de prise de tête »

« Un endroit de partage accessible à tous, un esprit de progrès, apprendre en s'amusant, qui est ouvert à tous types de musique. Et qui intervient beaucoup dans les écoles. »



Ecole de Musique et Danse Maine Saosnois - Sondage - Avril 2024 -

« Pluridisciplinaire, ludique et accessible »

« Celle qu'on côtoie nous convient »

« Une école accessible financièrement »

« Comme elle est »

« Plus de cours pour les enfants en fin de journée ou le samedi (pour les parents qui travaillent le mercredi de nombreux cours ne sont pas accessibles car ils ont lieu le mercredi, notamment pour les jeunes enfants) »

« Des stages découvertes (pour enfant avant de se lancer dans une pratique) à des heures où les parents qui travaillent peuvent s'y rendre. »

« Un moment d'évasion, sourire 😊 »

« Ne pas être un frein financier pour y accéder. »

« Accessible à tous »

« Concernant la danse, que les enfants puissent avoir des cours après l'école les autres jours que le mercredi (ou le lundi pour les +7 ans) »

« Très accessible et arrangeante »



Ecole de Musique et Danse Maine Saosnois - Sondage - Avril 2024

- « Permettre à mes enfants de faire du théâtre (n'existe plus à Bonnétable ? Ailleurs ?) ou d'apprendre et découvrir la musique sans passer par une liste d'attente. .. »
- « Accessibles aux adultes pour la danse avec un bon niveau, proposer des danses comme du break dance ou autres danses à découvrir »
- « Profiter d'un bon moment » « Cours parents enfants »
- « Un mélange de musique et de danse un moment de partage de tous les âges »
- « Spectacle de danse ou de musique voir de théâtre » « L EMD est parfaite comme elle est » »
- « Lieu de partage et culturel musique/danse séparément comme ensemble »
- « C'est très bien pour ceux qui souhaite exceller dans ces domaines »
- « Une école mixte, simple et accessible qui intègre les petits. Ce qu'apparemment vous faites déjà ! »



Ecole de Musique et Danse Maine Saosnois - Sondage - Avril 2024 -